Association des Germanistes de l'Enseignement Supérieur

www.ages-info.org

A.G.E.S. – INFO

2008

Siège social : Département d'études germaniques, UFR LLCE, Université de Paris 8
2, rue de la Liberté F-93526 Saint-Denis Cedex
Adresse postale : c/o Françoise Lartillot, 2, allée de Londres F-57950 Montigny-les-Metz
Courriel : lartillo@univ-metz.fr
Présidente : Françoise Lartillot – Vice-Présidentes : Françoise Knopper et Claire Lecointre –
Secrétaires Généraux : Olivier Agard et Christian Helmreich – Trésorière : Hélène Vinckel

juin

1. Actualités
2. Compte rendu de la journée de printemps (29 mars 2008)
3. Compte rendu de l'assemblée générale (22 mai 2008)
4. Colloques annoncés
5. Colloques tenus entre septembre 2007 et juin 2008
6. Publications
7. Annuaire des Germanistes
8. Divers

Actualités - Dates à retenir

Journée d'automne : le 18 octobre 2008 à 9 heures (centre Malesherbes)
Journée de printemps : le 28 mars 2009 à 9 heures
Congrès de l'AGES : du 4 au 6 juin 2009 à Saint-Etienne, sur le thème « Construction(s) de l'espace dans les cultures d'expression allemande ».

Compte rendu de la « journée de printemps »
29 mars 2008
(université de Paris 3, salle 389)

Françoise Lartillot ouvre la séance à 9 h 30, rappelle l'ordre du jour et indique les thèmes qui seront abordés au titre des questions diverses (concours, CNU, publication des postes sur un site internet).

1. Informations générales

- L'annuaire a été diffusé, la liste des Directeurs de Département et des correspondants de l'AGES a été actualisée et peut continuer à être actualisée sur le site de l'AGES.
- Le Bulletin va sortir dans quelques jours. Les informations destinées au prochain numéro d'AGES-Info sont à communiquer d'ici au 15 mai 2008.
- Pour continuer à actualiser le site, le Bureau sollicite l'aide des correspondants et rappelle les missions des correspondants : Inciter les nouveaux collègues à s'inscrire à l'AGES, participer aux manifestations de l'AGES et inciter les collègues à participer, servir de relais lors de l'envoi de questionnaires ou d'enquêtes, vérifier les données concernant son université. Quant à la maintenance du site qui pose beaucoup de problèmes dans l'état actuel et au transfert des données du site actuel sur un site plus moderne qui n'est pas encore activé, des devis avec des professionnels sont à l'étude.

La parole est ensuite donnée à M. HANNEQUART, président d'honneur de l'ADEAF.

2. Synthèse sur la situation de l'allemand dans le secondaire (Jean-Michel Hannequart)

Les effectifs des élèves apprenant l'allemand ont globalement augmenté en 2007-2008. Même si cette augmentation est modeste (15,3% des élèves du second degré apprennent l'allemand à la rentrée 2007 contre 15,2 en 2006 – ils étaient 16,9% en 2002), nous ne pouvons que nous réjouir de ce début d'inversion de la courbe. Un des facteurs déterminants de cette évolution est l'introduction des classes bilangues qui a permis de sauver l'allemand dans de nombreux collèges et a donné à cette langue un positionnement original et attractif. L'enseignement bilangue allemand concerne 7,4% des élèves de 6ème et est proposé dans un tiers des collèges. Une agréable surprise également : l'augmentation des effectifs en 4ème LV2 qui passent de 95591 en 2006 à 105650 en 2007 (alors que l'effectif global diminue). Est-ce une conséquence de l'effet « Tokyo Hotel » ? Il faut rester prudent, car il n'est pas exclu que cette statistique (officielle) ne soit pas complètement fiable – des élèves de bilangues auraient pu être comptabilisés 2 fois.

Malgré cette embellie, des problèmes subsistent : les disparités entre académies sont importantes et sont souvent liées à l'engagement des décideurs locaux. Ainsi dans un contexte défavorable, l'académie de Marseille a ouvert de nombreuses sections bilangues (6,1% des élèves de 6ème sont inscrits en allemand bilangue) alors que dans un contexte beaucoup plus favorable l'académie de Versailles n'en compte que 3,9%.

L'annonce par Xavier Darcos de la généralisation des bilangues pourrait enlever à l'allemand le positionnement original dont il profite actuellement. D'autre part les 5 heures qui seraient alors attribuées aux 2 langues sont notoirement insuffisantes.

Les suppressions de postes à la rentrée 2008 auront pour conséquence une diminution de l'offre en allemand et une détérioration des conditions de travail des enseignants (souvent sur 2 voire 3 établissements). Il serait pour le moins paradoxal que, au moment où l'allemand devient plus attractif, l'offre ne permette plus de satisfaire ce regain de demande.

Lors de la discussion, M. Hannequart précise que chaque rectorat a une commission chargée de la question des langues, commission dont les membres sont nommés par le recteur, il serait important que des germanistes puissent y être représentés. L'appui des germanistes de l'enseignement supérieur serait un atout pour l'ADEAF.

A une question posée par Claudine Raboin concernant le nombre des commissions pour Paris, Créteil et Versailles, M. Hannequart indique qu'il y a trois commissions différentes, une par académie.

A la question : connaît-on le chiffre des collèges ayant des 6e bilangues mais sans que l'enseignement de l'allemand ait été assuré dans le primaire ? M. Hannequart répond que ces classes sont nombreuses dans les zones rurales où un enseignement d'allemand ne peut pas être assuré en primaire. Elles sont implantées en assez grand nombre en Bretagne, avec pour nous un inconvénient : l'allemand LV2 n'est plus proposé en 4ème. Nous avons protesté contre ce que nous considérons comme un dévoiement du dispositif bilangue qui devrait conduire à une augmentation de l'offre en allemand et non à une diminution. Nous comprenons que l'on n'ouvre pas de section LV2 en 4ème si la demande est trop faible. Encore faudrait-il le vérifier en proposant aux 5èmes la possibilité de choisir l'allemand.

Dans d'autres secteurs, on ne propose les bilangues qu'aux élèves ayant bénéficié d'un enseignement d'allemand en primaire. Nous avons à plusieurs reprises demandé au Ministère d'appliquer ce dispositif avec souplesse en gardant à l'esprit le fait qu'il a été mis en place depuis 2004 pour développer l'enseignement de l'allemand.

Des problèmes donc, mais il est important que les germanistes fassent savoir que l'allemand gagne en attractivité : cela contribue à améliorer notre image et à nous débarrasser de cette réputation de langue en déclin qui nous nuit.

3. Informations sur le Congrès de l'AGES (Göttingen, 21 – 23 mai 2008)
Christian Helmreich, Olivier Agard et Hélène Vinckel

35 intervenants, membres de l'AGES, sont prévus, auxquels s'ajouteront des collègues allemands et en particulier de Göttingen. L'ouverture se fera le 21 mai à 18 heures. Le jeudi 22 est aussi prévue une soirée thématique sur l'allemand dans la société postbourgeoise. Et, le vendredi 23, les personnes présentes sont conviées à une soirée culturelle : lecture de Marcel Beyer, pour laquelle des places ont été réservées. Les

exposants sont priés de prendre leurs billets le plus rapidement possible pour bénéficier de tarifs intéressants.

4. Enseigner l'allemand à l'université : évolutions et perspectives

Les exposés qui suivent sont destinés à nourrir une réflexion sur la manière que l'on pourrait avoir d'établir des liens entre enseignement universitaire et professionnalisation, qui ne soient pas forcément antagonistes et qui permettent d'attirer davantage d'étudiants vers l'allemand.

- **Joachim SCHULTZ (Université de Bayreuth): „*Literaturwissenschaft: berufsbezogen* an der Universität Bayreuth"**

Zurzeit gibt es immer mehr literaturwissenschaftliche Studiengänge an deutschen Universitäten, die ganz der beruflichen Perspektive gewidmet sind. Drei Beispiele: An der LMU München besteht schon seit Jahren der Aufbaustudiengang *Buchwissenschaft*, an der FU Berlin gibt es seit einigen Jahren den Masterstudiengang *Angewandte Literaturwissenschaft*, an der Uni Hildesheim startet im Wintersemester 2008/09 der Bachelorstudiengang *Kreatives Schreiben und Kulturjournalismus*, zu dem allerdings pro Jahrgang nur zehn Studierende zugelassen werden (nach einer Eignungsprüfung). An der Bayreuther Fakultät für Sprach- und Literaturwissenschaften gibt es seit dem Herbst 1988 die *Literaturwissenschaft: berufsbezogen*, die allerdings von Anfang an ‚nur' als begleitender Studiengang konzipiert ist. Der Studiengang kann also nicht als eigenes Fach studiert werden. Auf die Zeit der Magisterstudiengänge möchte ich hier nicht mehr eingehen, denn sie ist vorbei. Heute gibt es an dieser Fakultät nur noch BA- und MA-Studiengänge, in die die praxisorientierten Veranstaltungen der *Literaturwissenschaft: berufsbezogen* jeweils unterschiedlich als Module integriert sind. So müssen z. B. Studierende des *BA Germanistik* eine praxisorientierte Veranstaltung im Laufe ihres Studiums absolvieren, sie können aber noch weitere Veranstaltungen dieser Art besuchen. Im *MA Literaturwissenschaft und Medien* müssen die Studierenden drei praxisbezogene Veranstaltungen besuchen, nicht zuletzt weil sie näher dem Berufsleben stehen. Insgesamt bildet die *Literaturwissenschaft: berufsbezogen* in etwa ein Sechstel vom Gesamtvolumen des Studiums, in dem die wissenschaftliche Ausbildung weiterhin im Vordergrund steht.

Ich selber leite die *Literaturwissenschaft: berufsbezogen* seit dem Herbst 1990. In meinen Veranstaltungen findet keine berufliche Ausbildung im engeren Sinn statt. Ich biete Einblicke in die möglichen Berufe von Literaturwissenschaftlern, wir analysieren ‚Produkte', die in diesen Berufsfeldern von Bedeutung sind. Die Programmvorschau eines Verlags ist z. B. so ein Produkt oder das Programmheft zu einer Theaterinszenierung, die Buchrezension im Feuilleton einer Tageszeitung, das Autorenporträt für das Fernsehen, ein Hörfunkfeature über die *Buddenbrooks*, aber auch eine CD-Rom über Thomas Mann oder eine Ausstellung zum *Zauberberg* im Literaturhaus München usw. Daraus kann man die Berufsfelder ersehen, die für mich im Vordergrund stehen: Kulturjournalismus für verschiedene Medien, Hörfunk, Fernsehen, Verlagswesen (hier auch die Literaturübersetzung), die Arbeit in Literaturhäusern und anderen Kulturinstitutionen (auch im Theater). Am Rande geht es auch um Kulturmanagement, Kulturtourismus und kreative Autorentätigkeit. Da ich in einigen dieser Bereiche auch selber gearbeitet habe (z. B. als Übersetzer), kann ich eigene Erfahrungen einbringen. Wichtig ist es aber auch, Berufsvertreter aus vielen möglichen Berufsfeldern zu Vorträgen oder Wochenendseminaren einzuladen oder sie an ihrem Arbeitsplatz zu besuchen.

So erhalten Bayreuther Studenten weitaus mehr Einblicke in ihr späteres Berufsleben, als dies früher der Fall war. Der begleitende Charakter der *Literaturwissenschaft: berufsbezogen* hat aus meiner Sicht den Vorteil, dass die wissenschaftliche Ausbildung nicht in den Hintergrund tritt. Ich könnte mir vorstellen, dass einer solchen Konzeption auch an französischen Universitäten der Vorzug gegeben wird. Andererseits steht es französischen Studenten im Rahmen der Umstrukturierung der europäischen Universitätslandschaft auch offen, ihr Studium in Deutschland fortzusetzen. Nach einem BA-Studiengang an einer französischen Universität könnten sie z. B. zum *MA-Studiengang Literatur und Medien* an die Universität Bayreuth wechseln und so in den Genuss der *Literaturwissenschaft: berufsbezogen* an dieser Universität gelangen.

Joachim Schultz (Joachim.Schultz@uni-bayreuth.de)[1]

- **Patrick BARANGER, Président de la CDIUFM : Les projets de réforme des concours**

M. Baranger, accompagné de Madame **Danièle DOBLER**, Chargée de mission auprès de cette Conférence, a présenté les projets de réforme des concours et masters et la place de l'enseignement des langues dans ce cadre.

M. Baranger commence par citer des extraits de textes récents portant sur la certification et la formation des enseignants, tels que les recommandations de la Commission Européenne au Parlement européen du 23 août 2007, la lettre de mission du 5 juillet 2007 du Président Sarkozy au Ministre de l'Education Darcos, enfin l'avis de la Conférence des Présidents d'Université du 20 mars 2008, textes qui seront diffusés sur le site de l'AGES.

Quand on parle de Master, on peut songer soit à un master disciplinaire (par exemple pour l'agrégation), soit à un master disciplinaire avec Mention enseignement (et avec l'IUFM comme partenaire), soit à un master Education et formation qui serait porté par l'IUFM.

On peut imaginer soit la création d'un diplôme Bac + 5 (de même qu'un diplôme avait été créé pour les professeurs des écoles) ; soit d'un grade (sur le modèle des Ecoles d'Ingénieurs ou de Saint Cyr) ; soit un des Masters précédemment évoqués.

Une interrogation de la Conférence des Directeurs d'IUFM portait sur un système formation / métier / enseignement. Actuellement, dans le cadre du LMD, un concours de recrutement placé au milieu du Master semble incohérent. Il ne s'agit cependant pas de supprimer les concours républicains. Il s'agit de discuter de leur place et de la nature des épreuves.

La Conférence des IUFM propose plusieurs scenarii possibles : concours à Bac + 3, ou à bac + 5 ou des paliers successifs allant de Bac + 3 à Bac + 5. Cela aurait l'avantage de marquer la différenciation entre les métiers (les métiers d'enseignant diffèrent selon qu'on enseigne en maternelle ou dans le primaire ou au collège ou au lycée / ou dans un établissement professionnel).

En Europe, il existe deux modèles : le modèle consécutif (comme en France) et le modèle simultané (existant dans la majorité des pays). La Conférence des IUFM s'est prononcée en faveur du modèle simultané.

La discussion est ouverte par Werner Wögerbauer qui demande quels sont les quatre pays à modèle consécutif. Claudine Raboin demande en outre ce que deviendront les étudiants qui se seront formés mais ne seront ensuite pas sûrs de trouver un emploi. Alain Muzelle demande si l'on fera une sélection comme pour les professeurs des écoles.

A la question de la date à laquelle ces réformes seraient applicables, il est répondu que ce sont les responsables politiques qui la décideront.

Le Président du jury d'agrégation, J.P. Cahn, demande quelle part sera donnée à la matière de nos disciplines. Il est répondu qu'une possibilité, dans le modèle « simultané », serait – pour le Capes (car il n'est pas question ici de l'agrégation), de préparer à la formation professionnelle dès la première année et d'augmenter la part de formation professionnelle en seconde année de Master. (au lieu de réserver la formation professionnelle seulement à la seconde année comme dans le système « consécutif » actuel). La répartition 50/50 entre formation professionnelle et formation dans la discipline serait maintenue, mais répartie en biseau dans le temps. En effet, la formation professionnelle exigerait non seulement une expérience sur le terrain mais aussi une distance, une analyse, permettant une maturation. Les IUFM réclament l'étalement de la formation professionnelle pour permettre une perlaboration plus aboutie.

Cette dernière pouvant être plus courte pour un enseignant de terminale, peut-être, et plus longue pour un enseignant de collège.

A la question de Claire Lecointre sur la bivalence dont il est parfois question, M. Baranger répond qu'il n'a pas d'information. A la question de Jean Mondot qui demande si les représentants des autres instances académiques sont représentées et consultées, M. Baranger répond que les Présidents d'Université en effet ont été consultés.

[1] Comme Monsieur Schultz n'a pas pu répondre aux questions faute de temps, il tient à faire savoir qu'il est tout disposé à répondre à celles-ci par mail.

L'exposé suivant est prononcé par Claire Lecointre. Il concerne le Réseau thématiques TNP3 et introduit une série d'exposés portant sur les relations entre économie et allemand ou droit et allemand, qui paraissent des voies prometteuses

- **Claire Lecointre (Université de Lille 3) : « TNP3 : un réseau thématique pour les langues »**

Le réseau thématique consacré aux langues (TNP3) est le premier projet européen à s'être fixé pour objectif d'instaurer un dialogue entre les établissements d'enseignement supérieur et le monde du travail, avec l'objectif suivant : préciser les besoins actuels et anticiper les besoins à venir en matière de compétences linguistiques et interculturelles valorisables sur le marché du travail. Plus concrètement, si l'élargissement de l'Europe d'une part et la mondialisation de l'autre ouvrent des perspectives, ils font aussi apparaître des besoins nouveaux en matière de connaissance des langues et des sociétés, besoins dont il convient que les entreprises prennent conscience. A leur tour, les universités doivent être disposées à prendre ces besoins en compte.

Initié en 1999, ce projet a connu plusieurs étapes. La troisième (2003 – 2006) comporte trois axes (1] les langues pour les métiers des langues ; 2] les langues comme facteur d'insertion professionnelle ; 3] les langues dans le contexte de la FTLV). Des enquêtes ont été menées auprès d'organismes / d'entreprises d'une part, et d'anciens diplômés de l'autre. L'analyse des résultats permet de formuler des recommandations à l'adresse des établissements supérieurs et d'instaurer une coopération durable entre enseignement supérieur et monde du travail.

Pour déterminer l'importance des langues comme facteur d'insertion professionnelle, des enquêtes ont été menées dans 25 pays européens, auprès d' « employeurs » et auprès d'anciens diplômés. Les réponses aux questionnaires ont été évaluées pays par pays, et ont ensuite donné lieu à une synthèse globale. En ce qui concerne la France, on peut retenir que

- l'anglais est nécessaire (voire incontournable), mais insuffisant.
- la deuxième langue la plus demandée est l'allemand,
- les compétences communicationnelles générales sont plus importantes que la maîtrise d'une langue de spécialité.

De l'avis des employeurs, la formation linguistique dispensée dans les établissements d'enseignement supérieur (universités, écoles, etc.) répond aux besoins professionnels dans les proportions suivantes :

Tout à fait : 3,33%
A peu près : 30%
Pas vraiment : 33%
Pas du tout : 10%
Diplômés sans formation linguistique dans le supérieur : 16,75%
Sans réponse : 7%

De l'avis des anciens diplômés, la formation linguistique reçue dans les établissements d'enseignement supérieur (universités, écoles, etc.) répond aux besoins professionnels dans les proportions suivantes :

Tout à fait : 20%
A peu près : 36,7%
Pas vraiment : 29%
Pas du tout : 15%

Des enquêtes de terrain ont été menées, qui ont fait apparaître que si les diplômes et certifications universitaires ont leur importance, ils ne sont pas déterminants : le cadre européen commun de référence, le CLES, le DCL etc. ne sont guère, voire pas connus des entreprises. Les universités ont donc un travail à faire dans ce domaine. Les entreprises procèdent le plus souvent elles-mêmes à l'évaluation linguistique des candidats (entretien téléphonique, d'embauche etc. partiellement ou totalement en langue étrangère). L'anglais n'est même plus toujours mentionné comme langue étrangère requise, sa maîtrise est considérée comme un préalable « allant de soi ». Si l'allemand vient en tête des langues demandées, les compétences attendues, comme pour les autres langues, sont d'abord celles de l'oral, le futur collaborateur devant être en mesure de participer à une conversation au même rythme qu'un locuteur natif, ses propos devant être compris sans demander un effort particulier aux interlocuteurs.

On peut attendre un effet bénéfique de la coopération université – monde du travail : les organisations (dont PME) comprendront les possibilités que peuvent leur ouvrir des collaborateurs maîtrisant des langues étrangères et connaissant la culture des pays concernés, les universités percevant l'importance de former des étudiants aptes à s'insérer dans la vie professionnelle, alors même qu'elles joueront pleinement leur rôle dans l'élaboration et la transmission d'un savoir académique.

La connaissance des langues étrangères développe des compétences telles qu'agilité intellectuelle, ouverture d'esprit, aptitude à comprendre différents points de vue, tolérance et respect de l'autre. A cet égard, elle est un facteur d'employabilité et de cohésion sociale, comme le rappelait le commissaire européen Jan Figel lors de son intervention à la conférence de clôture du projet européen.

« Contrairement à l'opinion reçue, l'apprentissage des langues étrangères, l'acquisition des compétences et connaissances qui peuvent être attendues d'un Européen diplômé de l'enseignement supérieur sont des tâches intellectuellement exigeantes, qui nécessitent un important investissement en temps. Elles doivent être valorisées en conséquence » www.fu-berlin.de/tnp3/

Lors de la discussion, Claire Lecointre insiste sur le fait que nous serons sans doute évalués à l'avenir en fonction des débouchés que nos étudiants auront trouvés. Il lui paraît donc très important de prendre en compte les attentes en matière de langues étrangères et de veiller à ce que nos formations ne soient pas déconnectées des besoins de la société civile.

Gilbert Guillard signale que ce sont bien là les préoccupations des responsables de LEA.

- **Margarete RIEGLER-POYET (Chef du service Formations à la CCI): « Monde économique franco-allemand et université »**

Après avoir rappelé des données statistiques sur les échanges commerciaux franco-allemands, Mme Riegler-Poyet a présenté des possibilités offertes à des étudiants de très bon niveau en allemand et en anglais (âgés de moins de 26 ans ou bien au chômage) qui peuvent demander à bénéficier d'une formation d'un an (formation gratuite, avec une rémunération au SMIC dans le cadre d'un CDD). Il s'agit d'une formation au métier de cadre commercial, faisant alterner des cours à la Chambre Franco-Allemande de Commerce et d'Industrie et le travail en entreprise. Les dossiers des étudiants sont sélectionnés et il faut que l'étudiant passe un test (en allemand et en anglais). Le test pour l'allemand professionnel, est le WiDaF. Il existe un livre publié chez Langenscheidt qui propose des tests corrigés et permettent de s'entraîner à ce test.

Si le dossier est retenu, la Chambre franco-allemande de commerce et d'industrie cherche l'entreprise et ensuite l'entreprise choisit l'étudiant en fonction du poste à pourvoir.

C'est une formation qualifiante, et non pas diplômante.

Lors de la discussion, Mme Riegler-Poyet confirme que cette formation se déroule en région parisienne, que la formation ne coûte rien à l'étudiant sélectionné. Des précisions sont aussi apportées concernant le nombre d'heures de cours et le nombre des entreprises partenaires.

Tous les renseignements sont sur le site www.francoallemand.com

- **Ute LEMKE (Université de Savoie) : « L'allemand à l'Institut de Management de l'Université de Savoie, (Chambéry) »**

L'IMUS (Institut de Management de l'Université de Savoie) a été créé en janvier 2006. Il succède à l'UFR ATE (Activités Tertiaires d'Entreprises). C'est cette même année universitaire 2005/06 que l'Université de Savoie a adopté le système LMD. Depuis, l'IMUS propose dans son offre de formation à Chambéry la dernière année de la Licence (L3) et les 4 semestres de Master dans deux départements : MI (Management International) et THL (Tourisme – Hôtellerie – Loisirs). Dans la maquette, on distingue trois blocs : gestion, langues et spécialisation / affaires internationales. Pour ce qui concerne les langues, un bon

niveau est demandé en anglais ainsi qu'en allemand ou en espagnol ou en italien. Une étroite collaboration avec le Club des Entreprises permet la liaison avec le monde professionnel.

Vu le nombre d'étudiants qui sont inscrits en allemand, la germanistique joue un rôle assez important à l'IMUS.* En 2006/07, on comptait au total 78 germanistes et cette année il y en a 86. Les cours d'allemand représentent 3 ou 4 heures par semaine : langue technique appliquée (LTA), Société & Culture, cours de renforcement/perfectionnement. Depuis cette année, l'IMUS propose pour la première fois en L3 un cours d'allemand pour débutants qui a connu un grand succès auprès des étudiants, le nombre de demandes ayant rapidement dépassé le nombre de places disponibles. Le but est que ces étudiants partent en M1 en échange ERASMUS en Allemagne ou en Autriche, dans un établissement d'enseignement supérieur où les cours de gestion sont dispensés en anglais. Un stage dans un pays germanophone est également prévu, à la fin du L3 et/ou au semestre 2 du Master 2.

Au total, l'IMUS-Chambéry propose des échanges ERASMUS avec 8 universités ou Fachhochschulen en Allemagne ou en Autriche ainsi que trois doubles diplômes (Reutlingen, Freiberg, Munich) dont deux sont soutenus par l'Université Franco-Allemande. Un double diplôme en tourisme est en préparation.

Pour familiariser nos germanistes avec la culture allemande et l'Allemagne d'aujourd'hui, des conférences sont organisées avec l'aide de nos partenaires - "Blühende Landschaften in Ostdeutschland?" Der Transformationsprozess in Ostdeutschland. (Prof. Dr. Horst Brezinski, TU Bergakademie Freiberg) ou „Incoming-Tourismus in Deutschland" (Prof. Hans-Dieter Ganter, Hochschule Heilbronn). Dans le cadre de la journée franco-allemande, nous avons voulu atteindre un publique plus large avec des conférences ou des « tours de table » en français (« Savoir vivre avec les Allemands », « Les défis européens du couple franco-allemand dans une union élargie », « Mobilités franco-allemandes », « L'Allemagne dans les médias français »).

***** par rapport à LCE Allemand à Chambéry qui a été fermé cette année faute d'étudiants

- **Otmar SEUL et Stefanie RUDOLFING-DIJOUX (Université de Paris X – Nanterre) : « L'exemple des formations *Droit/Allemand* »**

Lancées en 1986, avec la création d'un *DEUG Droit – spécialisation Allemand* (Bi-DEUG), les formations bilingues DROIT/ALLEMAND sont ensuite prolongées/développées aux 2ème et 3ème cycles, avec la mise en place (parallèlement aux diplômes d'Etat en droit) d'un *Diplôme d'études juridiques appliquées* (DEJA) – mention *Droit allemand*. En octobre 2005, le Bi-DEUG et le DEJA (un diplôme universitaire) sont intégrés dans les nouveaux diplômes d'Etat bilingues que le Ministère venait d'accorder à Paris X-Nanterre dans le cadre de la réforme L-M-D : la *Licence en droit - mention « Droit français / Droit allemand »* ainsi que le *MASTER en droit – mention « Etudes bilingues des droits de l'Europe »,* spécialité « Droit français / Droit allemand » (1). [Les notes se trouvent à la fin de cet exposé.]

Dès leur création, l'intérêt pour ces doubles formations va croissant. Depuis la réforme L-M-D, nous constatons une hausse spectaculaire des effectifs : 255 inscrits en 2005/2006 (les deux diplômes confondus) contre 295 inscrits en 2007/2008 (1).

Rien que ces chiffres, n'apportent-ils pas la preuve que l'Allemand lié à un projet pré-professionnel très spécialisé est/reste/devient une option attrayante ? Si ces doubles formations ne subissent, en effet, aucune crise des effectifs, c'est surtout parce qu'elles s'avèrent **de véritables « passeports » pour l'emploi** : les diplômés ne rencontrent en général pas de difficultés pour trouver un travail, notamment en tant que juristes d'entreprise, avocats d'affaires internationales, juristes dans des organisations européennes et internationales (publiques et privées), juristes dans des organismes professionnels (syndicats, chambre de commerce…) ou juristes-linguistiques communautaires. Ces diplômes veulent, il est vrai, garantir une bonne préparation à la vie active. Paris X-Nanterre s'efforce en permanence d'élargir l'offre et d'améliorer la qualité de ces formations. Proposant, aujourd'hui, une trentaine d'unités d'enseignement de *droit allemand* et d'*allemand juridique* (tous diplômes confondus), elles deviennent depuis 1994/95 de **nature binationale**, après leur intégration dans un projet de ***cursus***

franco-allemand intégré développé en commun par Paris X-Nanterre et son partenaire allemand privilégié, l'Université de Potsdam. Cette dernière avait tiré profit des expériences nanterroises en matière de cursus Droit/Langue pour mettre sur pied ses propres structures analogues, qui s'inspirent du Bi-DEUG Droit/Allemand (remplacé donc depuis 2005/2006 par la Licence en droit (bilingue) - mention « Droit français / Droit allemand »).

Il s'agit ici du premier *programme d'excellence* nanterrois reconnu (et soutenu) comme "cursus intégré franco-allemand" par le *Collège Franco-allemand pour l'Enseignement Supérieur* (CFAES) ainsi que, depuis 2000, par son successeur, l'*Université Franco-Allemande* (UFA). Avec la création de deux cursus intégrés franco-allemands, Paris X-Nanterre et Potsdam ont apporté la preuve que des avancées vers une formation juridique binationale sont dès aujourd'hui possibles. En effet, ces cursus prévoient que - aussi bien à Nanterre qu'à Potsdam - un groupe de jeunes Allemands et de jeunes Français passe respectivement deux années d'études dans l'université partenaire pour s'initier conjointement au droit français et au droit allemand. Impliquant, aujourd'hui, non seulement le niveau « Licence » mais aussi le niveau « Master » et assurant, à chaque niveau de la formation, la réciprocité des échanges et la reconnaissance des acquis, ces cursus offrent aux étudiants des parcours fortement individualisés, donc s'adaptant à chaque cas de figure, sans allonger la durée des études juridiques du pays respectif !

Mais, soulignons-le, les efforts des étudiants ne se limitent pas au domaine du droit allemand. L'apport d'une douzaine de **germanistes** à la réussite de ces formations est tout à fait essentiel. Ceux-ci assurent des cours de langue de spécialité et de civilisation et, hors programme, des cours de théâtre, de littérature (Literatur und Recht) et de philosophie (Philosophie und Recht) ouverts aux étudiants des doubles formations. Certains germanistes dirigent des cours d'allemand juridique voire de droit allemand (droit européen, droit civil, doit des affaires, droit pénal…), pour cause : ils sont des juristes de formation.

Dans le cadre de leurs cours en *Licence bilingue* notamment, les enseignants sont confrontés à des besoins nouveaux qui donnent une impulsion à la recherche. *La plupart des enseignants nanterrois de nos formations font partie du Centre de recherches pluridisciplinaires multilingues (CRPM) qui entretient un partenariat fort avec les juristes de Paris 10. Le centre est spécialisé en études de la terminologie juridique et en cultures juridiques des pays européens.*

Les principaux axes de recherche du centre portent sur les concepts de l'Etat et de la société civile : regards croisés France-Allemagne, ainsi que sur la comparaison des concepts politiques et juridiques.

Ainsi sont réalisés différents travaux portant sur la **terminologie juridique bilingue** concernant des domaines généraux et fondamentaux du droit ou des domaines plus spécifiques, comme le droit de la famille, le droit des affaires, le droit pénal. Les études terminologiques de certains collègues portent également sur des états de langue anciens (Annette Sousa Costa), ce qui permet d'aborder des domaines socioculturels faisant partie de l'histoire de droit et par là même de l'histoire des idées (3).

En dehors de la terminologie, d'autres travaux de linguistique appliquée à la langue de droit ont été réalisés. Dans le cadre de séminaires, de conférences ou d'écoles d'été organisés dans les universités partenaires, des aspects comparatifs sont proposés, comme, par exemple, le lexique spécifique des institutions judiciaires en France et en Allemagne (Philippe Gréciano).

Bon nombre de ces travaux ont une *dimension européenne* et tiennent compte des difficultés liées à la transposition des normes européennes dans les deux langues en question (S. Rohlfing-Dijoux). *Le multilinguisme et l'harmonisation du droit dans l'Union européenne constituent également un thème principal de recherche du centre.*

Un certain nombre de ces travaux ont été publiés dans la collection « Allemand Juridique » de l'université Paris X Nanterre, dirigée par Otmar SEUL.

Soulignons la dimension didactique de la plupart de ces travaux, dimension souvent négligée, mais indispensable dans un domaine qui n'a pas été beaucoup exploité jusqu'alors ! Nous citons particulièrement,

- « Grammaire de l'allemand pour juristes » (2007) élaborée par Annette Sousa Costa, dont la particularité est de donner uniquement des exemples tirés de textes de droit, ce qui a l'avantage de lier grammaire et terminologie juridique bilingue car tous les exemples sont traduits;
- pour la partie générale du droit : « Abriss des deutchen Rechts » de Wolfgang Schröter et d'Annette Sousa Costa (2002) ; un ouvrage qui introduit des comparaisons ponctuelles avec le droit français et présente un glossaire allemand-français en accompagnement de chaque chapitre ;
- pour le droit commercial : « Terminologie du droit des affaires allemand et français. Spécificités linguistiques dans la traduction des concepts juridiques / Juristische Terminologie des deutschen und französischen Wirtschaftsrechts. Linguistische Besonderheiten bei der Übersetzung von juristischen Konzepten » de Stephanie Rohlfing-Dijoux (2006) ;
- pour le droit pénal : « Introduction au droit pénal et à la procédure pénale » de Philippe Gréciano (2005).

Garant de l'excellent niveau linguistique des diplômés de Paris X-Nanterre (qui pour cette raison sont particulièrement appréciés sur le marché du travail), les germanistes assurent également la coordination des cursus intégrés, l'encadrement pédagogique des étudiants et, surtout, la coopération avec plus de 20 universités allemandes, autrichiennes, suisses et avec d'autres universités partenaires européennes (**ERASMUS/SOCRATES**). De nombreux étudiants des pays germanophones optent pour un séjour d'études à l'UFR de sciences juridiques, politiques et administratives de Paris X-Nanterre. Ainsi, à la fin de cette année universitaire, le 600ème étudiant allemand aura quitté Nanterre avec un diplôme d'Etat français (DEUG, Licence, Maîtrise et, depuis 2005/2006, Licence et Master). D'ailleurs, l'Université de Potsdam n'a pas hésité à faire valoir – vis-à-vis du Ministère de la Justice du Land de Brandebourg – l'importance de son cursus « Droit français » et de ses échanges avec Paris X-Nanterre pour la coopération franco-allemande pour demander et… obtenir la reconnaissance du *Droit français* comme un des domaines de spécialisation (Schwerpunktbereiche) des candidats se préparant au *Staatsexamen*. Cette matière figure donc dans la nouvelle loi sur la formation juridique votée par le Parlement de ce Land. D'autres Länder – tout d'abord Berlin et la Bavière – se sont inspirés de l'innovation brandebourgeoise.

La coopération internationale implique non seulement l'échange d'étudiants, mais également la **mobilité des enseignants**. Ainsi, la grande majorité des spécialistes qui enseignent le droit allemand à Paris X-Nanterre sont des *professeurs invités* de Potsdam et d'autres universités partenaires (Münster, Berlin (Humboldt), Halle-Wittenberg, Bielefeld, Francfort-sur-le-Main, Francfort-sur-Oder, Vienne, notamment). Ces échanges sont réciproques : des enseignants nanterrois assurent des cours de langue juridique (UFR de Langues) et de droit français (UFR de Sciences Juridiques) proposés dans les universités partenaires aux étudiants préparant leur séjour d'études à Paris X-Nanterre.

Ces échanges internationaux stimulés et coordonnés par des germanistes de Paris X-Nanterre ont abouti à des réalisations innovantes et très appréciées, notamment

-la mise en œuvre de cursus consacrés au droit français, comme à Münster/Allemagne (depuis 1991), à Potsdam (depuis 1994), à Vilnius/Lituanie (depuis 2003), à Vienne/Autriche (depuis 2004) ou à Varsovie/Pologne (depuis 2007) ;

-la création, dès le début des années 90, d'un réseau de coopération (informel) en sciences juridiques, politiques et administratives intégrant (aujourd'hui) plus de 40 universités européennes (4).

La coopération des formations Droit/Allemand avec leurs universités partenaires s'étend aujourd'hui jusqu'**aux études doctorales et à la recherche**. Elle s'est déjà concrétisée

-par la signature d'une dizaine de conventions de cotutelles de thèse (notamment avec les universités de Potsdam et de Münster);

-par la constitution de jurys HDR mixtes, donc comprenant des professeurs des universités partenaires allemandes; des jurys franco-allemands virtuels fonctionnent d'ailleurs déjà dans le cadre du

Master de Droit - mention « Etudes bilingues des droits de l'Europe », où, lors des soutenances des mémoires bilingues à Nanterre, il est tenu compte des notes obtenues par les étudiants pour la version allemande de leur mémoire dans l'université allemande, dans le cadre de la procédure pour l'obtention du LL.M (Magister legum);

-par l'organisation (depuis 1990) de plus de 40 journées d'études et de colloques franco-allemands ou européens, dans le cadre dudit réseau européen de coopération universitaire en sciences juridiques et politiques ;

-par la tenue de 6 universités d'été franco-allemandes et/ou européennes bilingues (Français/Allemand) en sciences juridiques (Vilnius 2004, 2005, 2006, 2007; Mandelieu-la Napoule 2005 ; Florence 2007). Depuis 2004, les participants à ces universités d'été - enseignants-chercheurs, doctorants, étudiants - analysent, à l'occasion d'ateliers, de conférences et de tables rondes, les grandes lignes du processus d'harmonisation des législations et des pratiques en cours dans les pays de l'UE, en insistant sur les contraintes et les obstacles qui freinent le processus d'intégration européenne.

Le caractère innovant de ces initiatives est unanimement reconnu par les pouvoirs publics et les institutions franco-allemandes. Ceux-ci non seulement assurent leur financement, mais s'inspirent de ces expériences pour lancer de "nouveaux programmes incitatifs à la mobilité" (Ministère de l'Education nationale) ou de nouveaux "projets de soutien" à la formation doctorale ou post-doctorale (UFA).

En conclusion, avec leurs initiatives, les formations Droit/Allemand ont apporté une contribution originale aux réflexions et débats qui se sont engagés, en France comme dans les pays partenaires, sur les possibilités d'adapter l'enseignement supérieur aux enjeux européens et internationaux.

NOTES

(1) Pour la genèse de ces diplômes, leurs programmes et leur impact franco-allemand et européen, voir http://acfa-paris.wikispaces.com/

(2) Evolution des effectifs depuis la réforme L-M-D :

- **LICENCE en Droit** (bilingue) - mention «Droit français / Droit allemand» (210 inscrits en 2005/2006)

	2OO6/2OO7	2OO7/2OO8
-1ère année (L1) :	99 inscrits	106 inscrits (+ 7, 7 %)
-2ème année (L2) :	51 « *	45 « (-11,76 %) *
-3ème année (L3) :	68 «	75 « (+10,29 %)
T O T A L « L »	218 inscrits	226 inscrits (+ 3,67 %)

* pour des raisons d'ordre technico-administratif, les étudiants en 2ème année à Potsdam (donc passant les 2 premières années de leurs études à Potsdam) restent inscrits en 1ère année.

- **MASTER en Droit** – mention «Etudes bilingues des droits de l'Europe» spécialité «Droit français / Droit allemand» (45 inscrits en 2005/2006)

	2OO6/2OO7	2OO7/2OO8
-1ère année (M1) :	38 inscrits	38 inscrits (=)
-2ème année (M2) :	31 «	31 « (=)
T O T A L « M »	69 inscrits	69 inscrits (=)

2OO6/2OO7	2OO7/2OO8

T O T A L 287 inscrits 295 inscrits (+ 2.79%)

(3) Un certain nombre de ces travaux ont été publiés dans la série « Allemand juridique » que dirige Otmar Seul ou ont fait l'objet de journées d'études et de colloques ; voir http://acfa-paris.wikispaces.com/

(4) En dehors de la terminologie, d'autres travaux de linguistique appliquée à la langue du droit ont été réalisés ou sont en cours de réalisation notamment par Annette Sousa Costa (l'implicite en droit; le comportement des collocations de l'adjectif et du nom; les particularités des dérivés en *–ung*, les verbes de modalité dans des textes de loi etc.)

(5) Régulièrement organisées depuis 1995, chaque année dans l'une des universités partenaires, les Rencontres annuelles des responsables Erasmus/Socrates de ce réseau ont pour but d'évaluer et de promouvoir les échanges entre étudiants et enseignants et de proposer de nouvelles formes de coopération universitaire. La construction de "l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche" avant 2010 étant depuis la Déclaration de Bologne (1999) un enjeu majeur du processus d'intégration européenne, les responsables du réseau se penchent chaque année sur la mise en place de la réforme universitaire dans les pays partenaires. Couplées, depuis 2001, avec une journée d'études sur l'Europe (Prague (2001), Vilnius (2002), Lodz (2003), Riga (2004), Nanterre (2005), Fribourg/Suisse (2006), Istanbul (2007), Florence (2008), ces *Rencontres annuelles* mènent une réflexion sur les grandes tendances d'harmonisation juridique en cours dans les pays de l'Union européenne.

L'AGES prend congé des intervenants extérieurs qu'elle remercie très chaleureusement

5. Questions diverses

- **CNU**

  Françoise Lartillot rappelle en préalable que les échanges ne devront pas être personnalisés, qu'il n'appartient pas à l'AGES (pas plus qu'il n'appartient à la SAES comme on peut le lire sur le site de la société des anglicistes) de prescrire des règles et d'exercer un contrôle sur le CNU, mais que l'AGES peut proposer un espace de dialogue concernant ces questions. C'est d'ailleurs traditionnellement le cas lors de la journée d'automne où le Président du CNU présente le bilan de la session écoulée.

Prenant la parole en premier, Alain Lattard indique qu'il souhaitait, avec d'autres membres de l'AGES, qu'il y ait un échange ; il y a un événement sous-jacent, certes, mais il est possible de parler de problèmes généraux. Françoise Lartillot précise que cela ne peut être débattu qu'en accord avec le bureau du CNU.

Gerald Stieg souhaite évoquer le cas de figure suivant : en admettant qu'un dossier présenté par un candidat dont l'habilitation a été soutenue devant un jury très compétent, qui a émis un avis très favorable pour une habilitation , fasse l'objet d'un vote du CNU invalidant le vote du jury d'habilitation, sans que le CNU n'ait eu connaissance de manière directe du dossier, il se demande s'il ne serait pas possible d'entendre le candidat.

Gérard Raulet, président de la 12e section du CNU, souhaite alors prendre la parole au nom de l'ensemble du collège A du CNU pour rappeler l'esprit des arrêtés et des circulaires qui régissent le fonctionnement du CNU et pour apaiser également les craintes qui se sont exprimées. Tout en admettant qu'il ait pu occasionnellement y avoir des excès de sévérité ou, du reste, de laxisme, il souligne qu'il ne lui appartient pas de refaire l'histoire mais seulement de rappeler les textes (arrêtés légaux et circulaires d'application) qui régissent la procédure d'HDR. Le point le plus important est que l'HDR n'est ni une seconde thèse, ni l'ancienne thèse d'Etat. La 12e section du CNU a procédé, il y a une dizaine d'années déjà, à une explicitation des critères dans un texte disponible, entre autres, sur le site de l'AGES :

- ce texte stipule qu'un minimum d'environ 250 pages de travaux publiés ou non est demandé (« Les travaux postérieurs à la thèse peuvent prendre la forme d'un ou plusieurs ouvrages scientifiques publiés ou dactylographiés, ou être constitués d'articles et/ou de contributions ; dans ce cas, ils devraient avoir en pages cumulées l'ampleur d'un ouvrage d'au moins 250 pages »); ces 250 pages ne doivent pas

forcément prendre la forme d'un nouveau travail, c'est au candidat et au professeur qui le conseille d'en décider en fonction du volume et de la nature du dossier d'HDR ;

- le document de synthèse est de ce fait une pièce maîtresse ; conformément à ce qu'indique l'arrêté de novembre 1988, il ne s'agit pas de rédiger un CV romancé mais d'être en mesure de réfléchir aux méthodes que l'on a mises en œuvre, soit dans les travaux déjà publiés, soit dans le nouveau travail ; celui qui est habilité doit démontrer qu'il sera capable d'animer des recherches (« la synthèse que doit présenter le candidat à la qualification n'est pas un simple résumé de son activité scientifique mais une véritable réflexion sur la ou les méthodes appliquées dans ses recherches. Une attention particulière est accordée à la réflexion personnelle du candidat sur le ou les thèmes abordés, sur leur articulation, les perspectives ouvertes par la recherche et l'apport à la discipline »).

- son champ de recherche doit donc couvrir un domaine suffisamment étendu (« les travaux présentés doivent porter sur un corpus et mettre en oeuvre une méthodologie qui garantissent que le candidat pourra diriger et animer avec compétence des recherches dans un domaine suffisamment étendu »).

Gérard Raulet rappelle ensuite que la procédure menant au recrutement comme professeur comporte trois stades : d'abord une soutenance locale devant un jury d'HDR . Ensuite une procédure de qualification nationale, autorisant à se présenter au concours de recrutement ; à ce niveau, le CNU, instance nationale, traite tous les dossiers en toute indépendance, s'informe sur leur contenu et examine bien entendu la totalité du dossier. Enfin le concours de recrutement par les universités.

Gérard Raulet constate en outre que le vivier est encore trop restreint ; il y a en France encore trop peu d'habilités alors que le nombre de postes reste à peu près constant, même en germanistique. Les règles étant clairement formulées, il encourage les maîtres de conférences actifs dans le domaine de la recherche à s'habiliter.

Gérard Raulet conteste donc la lecture qui est faite. En aucun cas le CNU n'est un jury qui déferait ce qu'un autre jury aurait fait. Aux trois étapes, chaque instance joue son rôle.

Alain Lattard précise qu'il ne s'agit ni de pratiquer une manière de lobbying ni de mettre en question le CNU mais il demande si on ne peut pas réfléchir aux modifications des méthodes de travail du CNU de façon à assurer le moins d'erreurs possibles, de façon à ce que le CNU prenne toutes les précautions pour éviter ces aléas, par exemple en remettant à tous les membres l'ensemble du rapport.

Gérard Raulet admet qu'on pourrait effectivement demander à ce que les candidats soient entendus. Mais cela requiert une réforme générale du fonctionnement des CNU à laquelle il faudrait réfléchir dans un cadre légitime. L'instance qui est l'interlocutrice du ministère est la CP CNU (Conférence permanente des CNU); de son côté l'AGES peut recueillir des suggestions, que G. Raulet est prêt à transmettre à la CP CNU.

Christian Helmreich rappelle que le ministre ne demande pas, par exemple, que les candidats à la qualification aux fonctions de MCF envoient leur thèse. L'usage de la 12^{e} section est de la demander malgré tout. Il trouve que le CNU travaille aussi dans des conditions matérielles difficiles, absence de secrétariat par exemple.

Valérie Robert remercie le Bureau de l'AGES d'avoir inscrit cette question au titre des questions diverses de la journée de printemps car, à l'automne, cela aurait été tard pour ceux qui sont en train de s'habiliter. Elle demande si l'on tient aussi compte de l'enseignement. Et elle sollicite des précisions sur la longueur du document de synthèse et sur la manière de classer les publications.

Gérard Raulet, qui pense préjudiciable de détailler les normes à l'excès, signale qu'un bon dossier est un dossier qui ne comprend pas uniquement des écrits de circonstance, ou des articles publiés dans des revues « maison » ou dans des Actes de colloque dont la cohérence est parfois aléatoire. Il faut des monographies personnelles, des publications dans des ouvrages collectifs issus d'un projet de recherche, ou dans des revues à comité de lecture. La longueur du document de synthèse est de 100 pages environ (espace d'1,5 ligne) mais la quantité ne fait pas la substantialité ; il est important que le candidat n'y recopie pas littéralement des formulations qui figurent dans ses autres travaux.

Claudine Raboin pose la question des formateurs que nous sommes et relie cette question aux exposés qui ont été faits auparavant durant cette même matinée. Faut-il orienter autrement les formations. Le cas de Chambéry est particulièrement significatif où la section d'études germaniques a été fermée comme l'a rappelé Ute Lemke, et où en effet le poste de MCF allemand n'a pas été supprimé mais les enseignements ont été définis différemment dans le cadre d'une filière bilingue, anglais, allemand.

Gérard Raulet souligne que les situations sont disparates. Si le vivier est restreint pour les professeurs, ce n'est pas le cas des maîtres de conférences où le nombre de candidats potentiels dépasse largement le nombre de postes existants, lesquels sont parfois menacés. Ainsi, certaines universités préfèrent ne pas donner l'exeat de manière à ne pas perdre le poste et à ne pas mettre la section d'allemand en péril de ce fait.

- **Opportunité d'envoyer une lettre au Ministère concernant l'avenir des concours.**

Jean-Paul Cahn demande que cette démarche soit bien réfléchie, car le contexte est sensible. Les collègues sont cependant favorables à cette démarche dans l'ensemble.

Enfin, suite à une information transmise par Sylvie Le Moël sur l'existence d'un site mis en place par l'association ANDES sur lequel les scientifiques inscrivent les postes vacants et les recrutements effectués en temps et en heure, il est envisagé d'ouvrir une rubrique sur le site où l'on pourrait faire figurer ces informations dans la mesure où les sections qui le souhaiteraient les auraient communiquées.

La séance est levée à 14.00.

Compte rendu de l'Assemblée Générale
22 mai 2008
(Georg-August-Universität Göttingen)

Françoise Lartillot ouvre l'Assemblée Générale à 14.30. Elle tient à redire ces remerciements pour l'organisation du congrès à Olivier Agard, Christian Helmreich et Hélène Vinckel mais aussi bien entendu à Ruth Florack et Gerhard Lauer.

Informations d'ordre général

AGES-Info est en cours de confection et devrait être édité fin juin/ début juillet 2008.
Les dates à retenir sont les suivantes :
Journée d'automne : le 18 octobre 2008 à 9 heures (centre Malesherbes)
Journée de printemps : le 28 mars 2009 à 9 heures
Congrès de l'AGES : du 4 au 6 juin 2009 à Saint-Etienne, sur le thème « Construction(s) de l'espace dans les cultures d'expression allemande ».

A propos du Congrès de Saint-Etienne : Ulrich Pfeil prend la parole et annonce qu'après concertation avec le bureau de l'A.G.E.S., le thème retenu pour le congrès de Saint-Etienne sera « La construction de l'espace dans les territoires d'expression allemande ». Il indique qu'un accent particulier sera porté sur la participation de jeunes collègues doctorants. Un appel à contributions sera diffusé début juillet. Les collègues sont attendus en nombre pour ce colloque et les collègues de Saint-Etienne se réjouissent de l'opportunité qui est ainsi donnée à leur université.
Françoise Lartillot remercie Ulrich Pfeil. Avant d'aborder le rapport d'activités, elle souhaite évoquer un point d'actualité.

Point Particulier : la bibliométrie

Françoise Lartillot a été invitée au titre de Présidente de l'A.G.E.S. à une réunion pilotée par l'A.E.R.E.S. où seront présents les présidents de commission de CNU et les représentants de différentes associations savantes de langues et civilisations étrangères. Il s'agit de débattre des questions de bibliométrie et en particulier des critères permettant de classer les revues.

Françoise Lartillot interroge les adhérents quant à leurs positions relativement à ces questions tout en soulignant que le bureau de l'A.G.E.S. souhaite surtout que soit reconnue et valorisée le plus possible la diversité des supports d'expression qui caractérise notre discipline.
Les adhérents de l'A.G.E.S. émettent un souhait semblable. Il paraît difficile d'évaluer les supports d'expression plutôt que les articles eux-mêmes et plus difficile encore de définir des critères objectifs d'évaluation a priori de la qualité de ces supports. Les adhérents de l'A.G.E.S. expriment leur vive inquiétude quant à cette évolution. Il est décidé que l'A.G.E.S. se fasse le porte-parole de ces réflexions et que les informations importantes seront retransmises par électronique.

Elle passe ensuite au compte rendu d'activités du bureau pour la période 2007-2008

- **Rapport d'activités (« rapport moral »)**

Compte rendu moral
Depuis la dernière Assemblée Générale (à Grenoble) le bureau s'est réuni à quatre reprises en dehors des moments de rencontre de l'Association. Il a veillé au bon déroulement des manifestations rituelles de l'A.G.E.S.

Moments clefs de la vie de l'association
Lors de la journée d'automne (octobre 2007), les Présidents des jurys de concours de l'agrégation externe et interne ont présenté leur bilan respectif, le Président du jury de CAPES ayant été empêché pour des raisons d'ordre privé.
M. Maurice Godé a présenté le bilan du CNU.
Mme Frederici du Goethe-Institut de Paris n'a plus souhaité participer à notre journée contrairement à ce qui était prévu initialement, étant retenue le lendemainpour l'ouverture des nouveaux locaux du Goethe-Institut de Paris. Elle considère que la meilleure manière d'aider le Goethe-Institut est de développer des habitudes de fréquentation massive.
M. Hannequart a proposé un état des lieux de l'enseignement de l'allemand dans le secondaire.
Enfin, Mme Gabrielle Weber, attachée aux services culturels de l'ambassade d'Allemagne à Paris a également proposé une réflexion sur l'état de l'enseignement de l'allemand en France, incluant des éléments relatifs au moyen de dynamiser cet enseignement.

La journée de printemps a été consacrée tout d'abord à des éléments d'information générale dont un bilan de la situation de l'enseignement dans le secondaire présenté par M. Hannequart, président d'honneur de l'ADEAF.
La seconde partie de la journée a porté sur des questions relatives à l'évolution de nos disciplines et au moyen d'établir des liens entre enseignement et monde du travail (dans le contexte des évalutations ministérielles de nos cursus). Dans ce cadre des exposés ont été présentés par M. Joachim Schultz de Bayreuth sur « Literatur und Kultur berufsorientiert », par Mme Claire Lecointre sur « Thematic Network Project 3 », par Mme Margarete Riegle- Poyet sur le monde économique franco-allemand et l'université, Mme Ute Lemke sur Economie et allemand à l'université, enfin M. Otmar Seul et Mme Stéphanie Rohlfing-Dijoux sur le cursus droit-allemnd de Paris 10 – Nanterre.
M. Patrick Baranger de la CP-IUFM a présentés des projets de réforme liés à la mastérisation des concours et des formations IUFM.
Les résultats de l'enquête menée par Claire Lecointre sur les effets de la LRU dans nos universités n'ont pas pu être présenté faute de temps. Claire Lecointre indique toutefois que nous manquons encore de recul pour bien analyser les effets de cette loi.
Parmi les points divers, ont été abordés un point sur le fonctionnement du CNU – 12^{e} section, un point sur une réaction de l'AGES relativement aux réformes possibles des concours.

Dans l'intervalle entre les journées et jusqu'à aujourd'hui, le bureau a travaillé en diverses directions. (congrès, publications)
Le bureau a travaillé en lien avec Gerhard Lauer et Ruth Florack et avec Ulrich Pfeil de Saint Etienne pour la préparation des congrès de Göttingen et de Saint-Etienne. Il a été en contact avec Anne Lagny dont l'UFR a approuvé par vote la tenue du congrès de l'AGES à Lille en 2010 (le principe de ce congrès avait déjà été présenté à Grenoble ; il permettra au bureau succédant au nôtre d'avoir le pied à l'étrier, le délai de préparation d'un congrès étant en moyenne de deux ans).

Pour les publications de l'AGES, Olivier Agard et Françoise Knopper aidée de Christian Helmreich ont fourni à nouveau un travail considérable pour la collecte et la mise en forme des informations.
Pour l'annuaire : Cette année, il semble que les collègues aient été plus que jamais débordés par les tâches administratives liées à la mise en place de la LRU et aux diverses évaluations en cours, si bien que la réactivité des collègues a été encore plus difficile qu'à l'habitude. La partie relative aux sections a été amplement actualisée par Christian Helmreich qui a coordonné la collecte des informations. Cela n'a vraiment pas été facile. Certaines fois nous avons omis d'insérer une information transmise, et nous prions les collègues concernés de nous excuser, d'autres fois, nous n'avons pas eu de réponse ou une réponse adressée tardivement à un autre membre du bureau que Christian Helmreich. La partie relative aux adhérents a été également longue à se constituer.
La Présidente rappelle qu'une réaction rapide, un chèque bien libellé (compte tenu de l'augmentation de cotisation) nous font gagner du temps et de l'argent. Chacun aura constaté que les frais postaux ne cessent d'augmenter, sans parler des autres frais (papier, enveloppe, etc.).
Le bulletin a gardé la même ampleur que l'année passée ce qui est dû au travail de collecte et de classement remarquable de Françoise Knopper épaulée par Christian Helmreich. Il comporte une nouveauté, une publicité pour laquelle nous avons enregistré une petite recette. Hélène Vinckel y reviendra. C'est une librairie de vente sur internet qui nous a contactés pour cette publicité.
AGES-Info, confectionné par Claire Lecointre, a connu une édition cette année. Comme les informations qu'il présente sont reprises par le bulletin, il nous semble finalement, que cette solution d'un à deux numéros par an, diffusé essentiellement par voie électronique est la meilleure solution.
Les actes du 38e congrès de l'A.G.E.S (congrès d'Aix-la-Chapelle qui portait sur la variance des textes dans les différentes disciplines de la germanistique dirigé par Axel Gellhaus et Françoise Lartillot) sont sortis chez Peter Lang.
Le site s'enrichit de jour en jour, il est aussi de plus en plus fréquenté. La liste des sections est désormais indexée au site et non plus affichée directement. Cela permet de la mettre à jour en temps et en heure. Relativement à la rubrique publication, rappelons que nous n'affichons pas les articles des collègues mais uniquement les ouvrages. La rubrique « annonce prévisionnelle » de colloque dont l'affichage avait été réclamé par certains adhérents n'a jamais été utilisée, si bien qu'il a été décidé de la supprimer. Malheureusement, le transfert définitif des informations de l'ancien site au nouveau site n'a pas pu être effectué à ce jour. Le bureau réfléchit à la possibilité de confier cela à une officine spécialisée. Le coût de l'opération entraînerait nécessairement que les publications de l'A.G.E.S. n'existent quasiment plus sous forme papier mais soient accessibles sur le site moyennant un mot de passe qui serait transmis aux adhérents à jour de leur cotisation.

Contacts, actions
Le bureau maintient les contacts avec différentes associations et institutions, comme il a pu déjà ressortir de ce bilan, il en crée aussi de nouveaux.
Françoise Knopper nous a représentés lors du Congrès des Italianistes qui se tenait à Toulouse. Pour l'instant nous n'avons pas de relations régulières et bien coordonnées avec les autres associations de linguistes. Cela est dû en partie au manque de temps, également au fait que nous n'avons pas systématiquement des intérêts communs ou des points de vue communs.
Françoise Lartillot a répondu à une invitation du ministère des affaires étrangères où elle s'est rendue en juillet 2007 pour une manifestation sur les relations franco-allemandes et le moyen de les maintenir et dynamiser, de laquelle il est ressorti que le ministère des affaires étrangères accorde beaucoup de prix à ces relations, même si les modalités de celles-ci, l'affirmation de l'amitié franco-allemande, évoluent.

Elle a accompagné le président de l'ADEAF, Frédéric Auria, au ministère de l'Education Nationale en décembre 2007, pour attirer l'attention du ministère sur les difficultés structurelles rencontrées par l'enseignement dans le secondaire qui tend à réduire à néant les efforts réels des collègues dans le secondaire et à décimer le vivier de nos futurs étudiants. Les difficultés rencontrées dans certaines académies ont été évoquées dont pour les informations transmises par les adhérents, Dijon, Grenoble et Metz-Nancy.
Le bureau a également adressé une lettre au ministère relativement aux concours dont le texte devrait être lisible sur le site de l'A.G.E.S. avec l'accord explicite de Jean-Paul Cahn président du jury de concours de l'agrégation externe et de Frédéric Auria, Président de l'ADEAF. L'ADEAF est représentée dans les manifestations de l'A.G.E.S., également depuis cette année dans le bulletin de notre association où figure le sommaire du bulletin de l'ADEAF et nous tient informés des évolutions constatées sur le terrain. Inversement, Claire Lecointre s'est rendue à l'AG de l'ADEAF à Lille ;
L'Ambassade d'Allemagne en France qui a mis en place une cellule de réflexion sur le développement de l'enseignement de l'allemand en France nous invite à ses séances. Olivier Agard a participé à la dernière d'entre elles.
Le DAAD nous a invités à une rencontre internationale qui se tenait à Göttingen sur le thème de l'Allemand langue étrangère (DAF) ; Irmtraud Behr qui était informée de cette manifestation, avait proposé de représenter la France, malheureusement, elle n'a pas pu s'y rendre, les cheminots allemands et français étant en grève. Claire Lecointre a bien voulu se charger de l'enquête menée par le DAAD sur la question.
Enfin, nous avons été contactés par l'AERES pour des questions relatives à la bibliométrie, déjà évoquées précédemment.
Des contacts sont à présent établis avec la Chambre Franco-Allemande de Commerce et avec la CP-IUFM qui nous a transmis des éléments d'information lisibles sur notre site.
Nous n'avons pas pu rencontrer Mme Thalmann ni M. Krebs pour compléter nos archives mais nous nous y attellerons avant la fin de notre mandat (l'un et l'autre nous ayant sollicités afin de nous transmettre des archives de l'association conservées par eux).

Suite à cette présentation, M. Magnus suggère au bureau de prendre contact avec une entreprise telecom junior pour la maintenance du site. Ces entreprises sont bien moins gourmandes au plan financier que les entreprises spécialisées et installées de longe date et elles peuvent être très efficaces. Françoise Lartillot demande à M. Magnus de lui indiquer comment entrer en contact avec l'une de ses entreprises, car cela semble en effet une piste à explorer.

Ce bilan moral est soumis à l'approbation des collègues. Il est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

- **Rapport financier : Exercice 2007-2008, 18 mai 2007 au 10 mai 2008**

Le rapport financier est ensuite présenté par Hélène Vinckel, trésorière de l'AGES. Il couvre la période allant du 18 mai 2007 (date de fin de l'exercice précédent) au 10 mai 2008, date des derniers mouvements enregistrés au moment de la présentation.
Avant d'en venir aux différents postes de recettes et de dépenses, Hélène Vinckel remercie notre collègue Britta Jallerat-Jabs (Université Paris-Sorbonne, Paris IV) qui a accepté d'assurer la fonction de commissaire aux comptes. A ce titre, elle a procédé à la vérification systématique des mouvements de fonds enregistrés durant la durée de l'exercice et contrôlé les pièces justificatives – l'ensemble des pièces comptables étant à la disposition des adhérents présents à l'AG, comme le rappelle Hélène Vinckel à cette occasion. Prenant à son tour la parole, Britta Jallerat-Jabs fait lecture du compte rendu de cette double vérification et déclare que « la trésorerie de l'AGES ne présente aucune irrégularité ni dysfonctionnement ».

Hélène Vinckel présente ensuite le bilan comptable de l'AGES.

Au niveau des recettes, l'AGES a disposé cette année de **13.762,62 €** se répartissant ainsi :

Recettes	
Reliquat 2007	259,20 €
Cotisations	13.390,00 €
Revenus de placement	58,42 €
Revenus de vente	55,00 €

Comme par le passé, les **adhésions** représentent l'essentiel des recettes de l'AGES (455 adhésions, soit 97 % des recettes). Par rapport à l'année précédente, l'AGES a accusé une perte de 5 adhérents, l'exercice 2006-2007 avait été marqué par la perte de 12 adhérents, soit 17 adhérents depuis l'entrée en fonction du bureau actuel. Les raisons de ce léger recul semblent diversifiées : parmi elles, on évoquera d'une part les départs à la retraite et d'autre part la distraction de certains collègues, parfois due à un surcroît de travail notamment administratif. Ainsi, il a fallu parfois littéralement « aller » « à la pêche » aux adhésions, quelques collègues ayant promis d'adhérer ou de ré-adhérer et n'ayant à ce jour toujours pas honoré leur promesse – alors que le bureau, tablant sur leur bonne foi, a maintenu leurs noms dans l'Annuaire. Le bureau précise qu'il sera conduit à l'avenir à ne pas maintenir les noms des collègues concernés, en cas de non-règlement de la cotisation, pour l'annuaire 2009.
Les **« revenus de placement »** (livret de l'AGES) ont rapporté, à la fin de l'année civile 2007, 58,42 € d'intérêts, ce qui représente environ 1,5 % du montant global des recettes. La catégorie « revenus de vente » a, quant à elle, permis de renflouer de quelques euros les caisses de l'AGES. Ces ventes sont de deux natures : ainsi, pour la première fois et à l'unisson avec d'autres sociétés savantes à buts non lucratifs, l'AGES a diffusé un encart publicitaire dans le *Bulletin 2008* et espère pouvoir promouvoir – toute proportion gardée – ce genre de recettes bienvenues. Par ailleurs, conformément aux engagements pris lors de l'exercice du bureau de Fabrice Malkani, l'AGES met à disposition de la communauté les exemplaires restants des *Actes* des congrès passés, les frais de port restant à la charge de l'acquéreur, en l'occurrence cette année la librairie Erasmus, qui a réglé à l'AGES 5 € de frais postaux pour l'achat des *Actes* du Congrès sur le « Plurilinguisme dans l'espace germanophone ».
Par rapport à l'ensemble de ces recettes, on notera qu'il a fallu relancer, à titre nominatif, quelques membres de l'association, qui – bien que titulaires – n'avaient pas réglé le 'nouveau' montant de la cotisation, voté à l'unanimité lors de l'AG de Grenoble : les membres titulaires n'ayant versé que 25 € cette année se sont ainsi vus réclamer un complément par chèque de 5 €. A titre d'information, il convient de repréciser que la cotisation pour l'année universitaire 2007-2008 est fixée à 30 € pour les membres titulaires de leur poste. Elle est en revanche maintenue à 25 € pour tous les membres qui occupent un poste non titulaire. Ces montants sont comparables à ceux que demandent des associations équivalentes à la nôtre (anglicistes, hispanistes, etc.). Sur ce point, une discussion est engagée sur l'opportunité d'accorder un tarif préférentiel aux adhérents retraités. Les membres de l'A.G.E.S. présents s'accordent finalement à dire que cela ne paraît pas opportun. Les membres actifs de l'A.G.E.S. ou qui ont eu un poste statutaire devront donc régler 30 euros de cotisation, les autres membres qui n'ont pas de poste statutaire règleront 25 euros.

Nous revenons au bilan :
Pour la période considérée, les dépenses se sont élevées à **11.962,46 €**, somme qui se décompose comme suit :

Dépenses	
Communication	5.636,23 €
Fonctionnement / Déplacements	4.326,23 €
Congrès Göttingen 2008	2.000 €

Cette répartition des dépenses appelle quelques commentaires : la catégorie « communication » représente 47 % des dépenses. Cette catégorie inclut les frais occasionnés par la confection de l'annuaire de l'AGES, l'affranchissement, l'achat d'enveloppes, les photocopies, ainsi que l'abonnement au site internet (107,64 €). Les dépenses afférentes à la confection et l'envoi du *Bulletin 2008* n'ayant pas été réglées – au jour de l'arrêté des comptes pour le présent bilan comptable –, elles n'ont *de facto* pas été incluses et seront reportées sur l'exercice 2008-2009. La catégorie de « fonctionnement » / « déplacements » représente 36 % de l'ensemble des dépenses ; sont concernés non seulement les déplacements des membres du bureau *stricto sensu*, mais aussi les déplacements des collègues et autres personnes extérieures invités lors l'anniversaire de l'AGES ou aux journées d'automne et de printemps. Enfin, le bureau de l'AGES octroie une subvention de 2.000 € aux organisateurs du 41ème Congrès annuel de l'association qui se tient, cette année, à Göttingen (soit 17 % du total des dépenses).

Au final, la balance recettes – dépenses fait apparaître le tableau suivant :

Bilan exercice 2007-2008	
Total des recettes	**13.762,62 €**
Total des dépenses	**11.962,46 €**
Reliquat 2008	**1.800,16 €**

Le rapport financier est soumis à l'approbation de l'Assemblée qui l'adopte à l'unanimité des présents et représentés et applaudit Hélène Vinckel pour son travail minutieux et consciencieux.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente lève la séance à 15.30.

Colloques tenus entre septembre 2007 et mai 2008

21-22 septembre 2007 : **"Les mots et les choses au XVIIIe siècle: la science,'langue bien faite' ?"**, Université Lumière Lyon 2, Colloque international organisé par l'UMR 5611 LIRE, le GRAC / UMR 5037 Institut d'Histoire de la Pensée Classique et l'EA 656 (Centre de Recherche en Terminologie et Traduction). Contact : denis.reynaud@univ-lyon2.fr, selosse.philippe@wanadoo.fr

27-30 septembre 2007 : 42. Linguistisches Kolloquium. (Rhodos, Ägaische Universität) Informationen: http://www.rhodes.aegean.gr/en/

27-30 septembre 2007 : **42. Linguistisches Kolloquium**. (Rhodos, Ägaische Universität) Informationen: http://www.rhodes.aegean.gr/en/

28–29 septembre 2007 : „Verfassung, Verfasstheit, Konstitution", VI. Internationales Tönnies-Symposion, Ferdinand-Tönnies-Gesellschaft (Kiel), zusammen mit den französischen Forschungsinstituten CRIA (Centre de recherches interdisciplinaires sur l'Allemagne), EHESS (Ecole des hautes études en sciences sociales), CEVIPOF (Centre de recherches politiques de Sciences Po), der internationalen Internetzeitschrift Sens Public, und unterstützt vom CIERA (Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'Allemagne), dem Institut für Markentechnik Genève, der Maison Heinrich Heine (Paris) und dem DAAD. Maison Heinrich Heine, Cité Internationale Universitaire de Paris, 27 C, Boulevard Jourdan, F - 75014 Paris. Organisatorische Auskünfte : Ingeburg Lachaussée (00 33 1 47 53 71 43), Email : ingeburg_lachaussee@msn.com

28-29 septembre 2007 : "Canon et identité culturelle : 'culture de masse' et 'culture d'élite' du XVIIIe au XXIe siècle", Université Lumière Lyon 2, Colloque organisé par l'EA 1853 LCE (Langues et Culture Européennes). Comité d'organisation : Fabrice Malkani, Anne-Marie Saint-Gille et Ralf Zschachlitz, professeurs à l'université Lumière Lyon 2, groupe LCE-HIMG (Histoire des idées dans le monde germanique)

11.-12. Oktober 2007 : **« An der Grenze zwischen Grammatik und Pragmatik »**. Eötvös-Loránd-Universität Budapest. Kontakt: Univ. Doz. Dr. Attila Péteri PhD., Eötvös-Loránd-Universität Budapest, Germanistisches Institut. E-Mail: peteri@qwertynet.hu; peteria@t-online.hu

19 octobre 2007 : 14h00-19h30. Journée d'étude consacrée à **Pierre-Paul Sagave**, Maison Heinrich Heine, Cité Universitaire, Paris. Jerome.Vaillant@univ-lille3.fr

20 octobre 2007 : Journée d'étude : **Les grands centres musicaux de l'espace germanophone à l'époque baroque.** Organisée par Laure Gauthier, avec le soutien de l'université de Paris-Sorbonne -Paris IV et de l'EA3556 (Expressions esthétiques de l'identité germanique, nordique et néerlandophone).

25-27 octobre 2007 : "Poétiques de la métamorphose", **Université de Haute-Normandie (Rouen)** , Colloque organisé par Florence Bancaud < fbancaud@free.fr > et Karine Winkelvoss < k.winkelvoss@wanadoo.fr >.

26 octobre 2007 : "Jean-Marie Zemb". L'Université de Paris IV organise au centre Malesherbes le 26 octobre 2007 à partir de 14h un colloque en l'honneur de Jean-Marie Zemb, au cours duquel interviendront des linguistes allemands et français. Martine.Dalmas@paris.sorbonne.fr

26-27 octobre 2007 : "La République **/ Die Republik : valeurs et représentations"**, Colloque organisé par le CRPM (Centre de recherches pluridisciplinaires multilingues) **Paris X - Nanterre**. Contacts : jjbriu@club-internet.fr ; krulicbrigitte@yahoo.fr ;

8-9 novembre 2007 : "Habiter ou ignorer l'autre : interprétations, lectures et transferts dans les pays d'accueil par les exilés de langue allemande sous le national-socialisme. 1) Les écrivains**"**, Rencontre internationale organisée à l'Université de Picardie Jules Verne par Daniel Azuélos, professeur. Contact : azuelos.daniel@wanadoo.fr

9 et 10 novembre 2007 : Journée d'étude **"Das Erbe der ersten Kulturwissenschaften"** organisée à l'**Université de Paris IV**, Centre Malesherbes, par Andrea Allerkamp et Gérard Raulet, weimar@msh-paris.fr

15 et 16 novembre 2007 : **1789-1815 : L'Allemagne face au « modèle » français /1789-1815. Deutschland und das französische „Modell"**, organisées à l'Université de Toulouse 2 – Le Mirail.

22-23 novembre 2007 : "Libertins et libres penseurs en Allemagne", Université du Maine, Le Mans, Journées d'études organisées par Marie-Hélène Quéval (Le Mans) et Michael Hofmann (Paderborn) ‹Marie-Helene.Queval@univ-lemans.fr›

23. - 24. November 2007 : „Temporalität in der deutschen Gegenwartssprache – insbesondere außerhalb des Verbs", Université Charles-de-Gaulle – Lille 3. claire.lecointre@univ-lille3.fr

1er décembre 2007 : "Mutations de la vie politique, socio-économique et des conceptions culturelles et esthétiques dans les pays de langue allemande entre 1789 et 1815", journée d'étude organisée à l'université Paul Verlaine - Metz.

6-8 décembre 2007 : "L'espace en métamorphose/ Raum im Wandel/ Space in Change", Colloque pluridisciplinaire organisé par l'université de Reims - Champagne-Ardennes et l'université de Salzbourg. Responsable de l'organisation: Pascal Fagot, contact: pascal.fagot@univ-reims.fr.

6-7 décembre 2007 : "Entreprise, cultures nationales et mondialisation" Colloque international et interdisciplinaire LEA, Université de Nantes, organisé par les centres du CRINI et du CRGNA avec le soutien de la MSH de Nantes.

7-8 décembre 2007 : "La Silésie **multiculturelle: mythe ou réalité ?**", Colloque international organisé à **l'Université Paris IV-Sorbonne** par CIRCE (Centre Interdisciplinaire d'Etudes Centre-Européennes). Responsables Xavier Galmiche et Delphine Bechtel. florence_lelait@yahoo.fr ; maougocha@usa.net ; agajiao@yahoo.fr.

7-8 décembre 2007 : Colloque Trakl organisé par les Universités Paris-3 et Paris-4.

17.-19. Dezember 2007: „Die Germanistik innerhalb und außerhalb deutschsprachiger Länder. Begriffe, Methoden, Tendenzen", Seville (Espagne)

11 janvier 2008 : Le « Hinze-Kunze-Roman » de Volker Braun. Journée d'étude organisée par l'Université Lyon 2 et l'Ecole Normale Supérieure Lettres et Sciences Humaines. Responsables : Jacques Poumet (Université Lyon 2), Anne Lemonnier-Lemieux (ENS-LSH), Ralf Zschachlitz

11-12 janvier 2008 : "Les romantismes politiques en Europe". UMR 8138 - IRICE (CNRS/ Paris I/ Paris IV) Groupe de recherche sur la culture de Weimar (Maison des sciences de l'homme). http://www.weimar.msh-paris.fr/.

24-25-26 janvier 2008 : "La société civile organisée aux XIXe et XXe siècles : perspectives allemandes et françaises", Université Lumière Lyon 2, Colloque organisé par le CIERA.

14 – 15 février 2008 : ***„Dramatische* Transformationen 2. Schreibspuren, Wahrnehmungs-, Wirklichkeits- und Fiktionsspielräume in (Musik-) Theater, Tanz, Performance und bildender Kunst"** CR2A-Tagung von Stefan Tigges in Kooperation mit Prof. Dr. Jürgen Hofmann (Universität der Künste Berlin) und Prof. Dr. Evelyn Deutsch-Schreiner und Dr. Katharina Pewny (Universität für Musik und darstellende Kunst Graz/Universität Hamburg). Tagungsort: Universität Rouen. Contact: stephane.maitret@univ-rouen.fr

14.-16. Februar 2008 : 3. Tagung DSWI - Deutsche Sprachwissenschaft in Italien an der Universität Rom. Kontakt: claudio.dimeola@uniroma1.it

27.-29. Februar 2008 : 30. Jahrestagung der Deutschen Gesellschaft für Sprachwissenschaft (DGfS) **"Sprachvergleich"** an der Universität Bamberg. Kontakt: Thomas.Becker@split.uni-bamberg.de

11.-13. März 2008 : « Grammatik. Regeln, Normen und Sprachgebrauch » (Arbeitstitel), 44. Jahrestagung des Instituts für Deutsche Sprache (IDS), Mannheim. http://www.ids-mannheim.de

13-14 mars 2008 : "Der Narr in der deutschen Literatur im Mittelalter und in der Frühen Neuzeit". Colloque organisé par le CEGIL (Université de Nancy II), Organisateur: Jean Schillinger (Université de Nancy II).

13 -15 mars 2008: "Emploi et immigration en Europe", colloque international et interdisciplinaire organisé par le Centre de Recherche Civilisations et Identités Culturelles Comparées des Sociétés Européennes et Occidentales (CICC, Equipe d'accueil 2529). Des propositions de communication peuvent être faites jusqu'au 15 septembre 2007 à Brigitte.Lestrade@u-cergy.fr;

13-15 mars 2008: "La campagne présidentielle à travers les médias étrangers". Colloque organisé par l'Equipe d'Accueil "Textes et Cultures" de l'Université d'Artois.

13-15 mars 2008 : "Tournants et (ré)écritures littéraires", Université de Toulouse, Colloque organisé par le Centre de Recherches et d'Etudes Germaniques (CREG) Equipe d'Accueil 4151, Responsabilité scientifique : Alain Cozic, André Combes, Nadia Lapchine. Contact : al.cozic@wanadoo.fr.

17 et 18 mars 2008 : "Walter Benjamin : Du droit au mythe". Sous la responsabilité de Marion Picker : Parlement des Philosophes, Strasbourg. Renseignements : marionpicker@yahoo.fr.

27-29 mars 2008 : 2e colloque "langue, économie, entreprise" organisé par l'ED 385 Espace Européen Contemporain ; EA 182 "Centre de recherches sur les sociétés et les cultures des pays de langue allemande aux 19e et 20e siècles (axe "langue, discours, médias, société", responsable Irmtraud Behr, UFR LEA, Université Paris 3).

2.-4. April 2008 : 14. Arbeitstagung zur Gesprächsforschung, **"Arbeiten mit Gesprächsdaten: Aufnahme, Transkription, Präsentation"**. Organisation: Arnulf Deppermann / Martin Hartung / Thomas Spranz-Fogasy. Tagungsort: Institut für Deutsche Sprache (IDS). http://www.ids-mannheim.de

11 avril 2008 : "Canon et traduction dans l'espace franco-germanique", Journée d'études, Université Lumière Lyon 2. Organisation : Frédéric Weinmann et Ralf Zschachlitz, Laboratoire LCE (Langues et Cultures Européennes, EA 1853), Groupe HIMG (Histoire des idées dans le monde germanique), dans le cadre du Programme de Formation-Recherche CIERA (Centre Interdisciplinaire d'Études et de Recherches sur l'Allemagne). Contact: fredericweinmann@yahoo.fr zschachlitz@wanadoo.fr

15-17 mai 2008 : "De la traduction à la transposition", Colloque organisé à l'université de Montpellier par l'équipe d'accueil 4151 (Centre de Recherches et d'Etudes Germaniques) et le PICS CNRS 1912 (Traduction en domaine franco-allemand).

16 mai 2008 : **« Les anciennes Provinces de l'est allemandes. Littérature et mémoire »,** Journée d'études organisée par Jean-Luc Gerrer avec le Département d'Allemand et le Centre Interlangues (EA 4182) de l'Université de Bourgogne (salle du conseil de Lettres).
Contact : jean-luc.gerrer@u-bourgogne.fr

16-17 mai 2008 : "La tentation du froid dans la culture germanique", Université Rennes 2, Colloque organisé par le GRAAL/JE 2314.

17 mai 2008 : Modèles interprétatifs des "postcolonial studies". Journée d'études franco-allemande, ENS Ulm. Organisation: Pascale Rabault-Feuerhahn (UMR 8547CNRS/ENS: pays germaniques - transferts culturels).

21-23 mai 2008 : 41ème CONGRES DE L'AGES (Göttingen) **: „Das Populäre. Differenzierungsstrategien und Interaktionen".**

22-23-24 mai 2008 : "Filiation, modèles et transmission dans les littératures européennes (1740-1850)", Université de Clermont-Ferrand, Colloque organisé par le CRLMC, Équipe "Révolutions et Romantismes (Clermont-II). Comité d'organisation : Jean Delinière, professeur honoraire d'allemand à l'Université Blaise Pascal ; Françoise Le Borgne, maître de conférences en littérature française à l'Université Blaise Pascal ; Paola Roman, maître de conférences en italien à l'Université Blaise Pascal. Contact : crrr@univ-bpclermont.fr

30 mai 2008 : "La recherche de la « véritable » RDA dans le cinéma allemand des années 1980 à nos jours : Entre *Good Bye Lenin* et *La Vie des Autres*", Journée d'études, Université Lumière Lyon 2. Organisation : Anne-Marie Pailhès et Jacques Poumet, Laboratoire LCE (Langues et Cultures Européennes, EA 1853), Équipe de recherche sur l'Allemagne contemporaine. Contact : Jacques.Poumet@univ-lyon2.fr

30 et 31 mai 2008 : "Gerhard Nebel (1903-1974), ein gewaltiger Verhöhner des Zeitgeistes". Colloque International. Organisateur : François Poncet (Paris IV); Maison Heinrich Heine.

3 juin 2008 : Matinée thématique **« Dramaturge, texte et théâtre : le passage à l'acte ».** Université de Caen, Département d'allemand, Equipe de recherche ERLIS. Contact : c.schmiele@noos.fr

5, 6 et 7 juin 2008 : "Récits de prison et d'enfermement". Colloque international organisé par l'EA 3861-Groupe De Recherche Inter-Langues de l'Université d'Angers (GRILUA). E-mail : joelle.vinciguerra@univ-angers.fr

5, 6 et 7 juin 2008 : "La construction du sujet", Colloque international et pluridisciplinaire" organisé par l'Équipe de Recherche sur les identités, les affects et les conflits (ERIAC), Université de Rouen. Coorganisateur, Rolf Wintermeyer.

13 juin 2008 : Journée d'études de l'atelier Pensée et Langage. **« Penser le monde : puissance et impuissance du langage ».** MSH Angers. Contact : francoise.daviet-taylor@wanadoo.fr

26-28 juin 2008 : "Théories et critiques des sciences de la culture", colloque international organisé par le groupe de recherche sur la culture de Weimar (Gérard Raulet, Université de Paris-IV Sorbonne, et Andrea Allerkamp, Université de Poitiers) en collaboration avec l'Université de Humboldt (Hartmut Böhme, Berlin), la MSH et la Maison Heinrich Heine. Renseignements: Groupe de recherche sur la culture

de Weimar, 54 boulevard Raspail 75270 PARIS Cedex 06; Tél.: 01.49.54.22.58 - e-mail: groupe.weimar@msh-paris.fr - Site : www.weimar.msh-paris.fr

Colloques annoncés

La liste complète des informations parvenues à l'AGES est disponible sur le site : www.ages-info.org, où la rubrique « Colloques » renvoie par des liens au détail des informations, des programmes et des appels à contribution.

13-16 août 2008 : Atelier sur les **collocations spécialisées** organisé à **Helsinki** par Laurent Gautier (**Université de Dijon**) et Salah Méjri (LDI). Renseignements, présentation et programme : cliquer ici.

5-7 septembre 2007 : "**Feuchtwanger et le cinéma**", Colloque organisé à l'Université de Californie du Sud à **Los Angeles** (USC) et Villa Aurora, dernière résidence des Feuchtwanger à Pacific Palisades, troisième colloque de l'Association Internationale Lion Feuchtwanger. Organisateur du colloque, le professeur Ian Wallace.

7-8 septembre 2007 : **"Culture(s) et conflit(s), cultures en conflit"**, Jesus College **Oxford**, Colloque international multidisciplinaire organisé en collaboration avec l'Équipe de recherche IMAGER (Institut du Monde Anglophone, Germanique, et Roman) de l'Université de Paris XII

18, 19 et 20 septembre 2008 : "Femmes et stratégies transnationales XVIIIème-XXIème siècles", colloque pluridisciplinaire international organisé par le groupe du CICC, *Civilisations et identités culturelles comparées des sociétés européennes et occidentales*, EA 2529 du CNRS, de l'**Université de Cergy-Pontoise**. Appel à communication, cliquer ici

18-20 septembre 2008 : "La Cohérence **du discours - texte et théorie**", colloque international organisé par le CELTA (Centre de Linguistique Théorique et Appliquée), EA 3553, Ecole Doctorale V, **Université Paris-Sorbonne (Paris IV)**. Comité de programme et d'organisation : - responsables : Martine Dalmas, Hélène Wlodarczyk - membres : Hélène Vinckel, Stéphane Viellard Contact : celta@paris-sorbonne.fr Informations : http://www.celta.paris-sorbonne.fr

19 et 20 septembre 2008 : "Penser et construire l'Europe : de la « paix éternelle » à la sécurité collective" dans le cadre du Programme de formation-recherche CIERA "Dire et construire la paix dans l'espace franco-allemand. Approches théoriques, pratiques politiques, culturelles et sociales." *Jean-Paul Cahn (IRICE/ Université Paris IV) ; Françoise Knopper (CERAM/Université Toulouse 2) ; Hélène Miard-Delacroix (TRIANGLE/ENS LSH) ; Anne-Marie Saint-Gille (LCE/Université Lumière Lyon 2)* Pour l'appel à contribution cliquer ici.

25 et 26 septembre 2008 : Colloque interdisciplinaire sur "**Le merveilleux entre mythe et religion**" organisé par l'**université d'Artois**, et son EA 4028 (Textes & Cultures), axe de recherches Imaginer/Représenter. Préprogramme: cliquer ici. Présentation : cliquer ici

9-11 octobre 2008 : "Modes intellectuelles et capitales mitteleuropéennes autour de 1900". Colloque international organisé par le CALHISTE - EA 2444 de l'**Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis**. Les propositions de communication sont à adresser avant le 15 décembre 2007 à Martine Sforzin (martine.sforzin@wanadoo.fr) ou à Karl Zieger (Karl.Zieger@wanadoo.fr). Pour plus de renseignements, cliquer ici (document word).

9 au 11 octobre 2008 : (CEGIL, Centre d'Etudes Germaniques Interculturelles de Lorraine) **Gallophilie et gallophobie dans la littérature et les médias en Allemagne et en Italie au XVIIIe siècle / Gallophilie und Gallophobie in der Literatur und den Medien in Deutschland und in Italien im 18.**

Jahrhundert ; Colloque organisé par Raymond Heitz (**Metz**) et Jean Mondot (**Bordeaux**) en association avec Wolfgang Adam (**Magdeburg**) et York-Gothart Mix (**Marburg**).

4 au 6 novembre 2008 : "Nouveaux regards sur l'œuvre narrative de Goethe. Genèse et évolution d'une identité littéraire et culturelle / Neue Einblicke in Goethes Erzählwerk. Genese und Entwicklung einer literarischen und kulturellen Identität." Colloque organisé par Christine Maillard (Equipe d'accueil Etudes germaniques, **Université Marc Bloch – Strasbourg**) et Raymond Heitz (CEGIL, Centre d'Etudes Germaniques Interculturelles de Lorraine, **Université Paul Verlaine – Metz** et Société Goethe de France)

7 – 8 novembre 2008 : **« Habiter ou ignorer l'autre : interprétations, lectures et transferts dans les pays d'accueil par les exilés de langue allemande sous le national-socialisme ».** 2) Les philosophes, les sociologues, les historiens, les juristes. Rencontre internationale organisée à l'Université de Picardie Jules Verne par Daniel Azuélos, professeur. Contact : azuelos.daniel@wanadoo.fr

14 et 15 novembre 2008 : Colloque international et interdisciplinaire, à l'**Université Marc Bloch, Strasbourg**, **"Les nouveaux paradigmes dans les mouvements intellectuels, politiques et sociaux au tournant du XXIe siècle en Allemagne et en Autriche: 'Zur geistigen Situation der Zeit'"** Contact : Geneviève Humbert-Knitel (hknizag@yahoo.com) ou Monique Mombert (mombert@umb.u—strasbg.fr)

21 novembre 2008 : Colloque international. **"L'Islande dans l'imaginaire", Université de Caen**, en partenariat avec le festival annuel *Les Boréales* (responsable de l'équipe Anne-Marie Gresser ; responsables du colloque François Emion et Hanna Steinunn Thorleifsdottir).

27 - 28 novembre 2008 : Colloque international "**Le discours du nationalisme en Europe**", Lieu de Rencontre: **Université Haute-Alsace de Mulhouse** (France), co-organisé par l'Institut de Recherche en Langues et Littératures Européennes (ILLE) EA 3437 Université de Haute-Alsace et le Centre de Linguistique Inter-langues, de Lexicologie, de Linguistique Anglaise et de Corpus (CLILLAC) EA3967 Université Paris-Diderot. Organisateurs : Greta Komur, Agnès Celle, Albert Hudlett, Caroline Pernot.

27-29 novembre 2008 : Colloque international organisé à l'**Université Paul Verlaine – Metz** : **"Processus mémoriels et textuels dans l'oeuvre poétique d'Erich Arendt"**, organisé par Françoise Lartillot pour le CEGIL (Centre d'Etudes Germaniques Interculturelles de Lorraine) dans le cadre du projet ANR PROMETHE (Processus mémoriels et textuels dans les textes hermétiques après 1945), en collaboration avec Frédérique Colombat (Metz), Nadia Lapchine (Toulouse), Martin Peschgen (Berlin), Stefan Wieczorek (Aachen), contact : ssalin@laposte.net

27 au 29 novembre 2008 : Colloque international : **"Le Mythe de Rome en Europe : modèles et contre-modèles"**. Organisé par l'équipe ERLIS (responsable de l'équipe : Anne-Marie Gresser ; responsable du colloque Juan Carlos D'Amico) ; MRSH, **Université de Caen**.

5 décembre 2008 : Machine littéraire, machine célibataire et 'genre neutre', Journée d'études organisée par Annette Runte, Professeur à l'Université de Siegen (RFA), pour le **CR2A** (dirigé par Françoise Rétif, **Université de Rouen**); propositions de communication (300 mots au maximum) avant le 31 mars 2008 aux deux adresses électroniques d'Annette Runte (a.runte@wanadoo.fr; a.runte@hamburg.de) . Appel à communication, cliquer ici.

11 et 12 décembre 2008: "Les mots de la santé (3) Mots de la santé et psychoses". Colloque international, organisé par le Centre de recherche en terminologie et traduction (**Université Lumière Lyon 2**) en collaboration avec l'**Université de Bourgogne**. Appel à communication : cliquer ici.

---

6 – 7 novembre 2009 : **« Habiter ou ignorer l'autre : interprétations, lectures et transferts dans les pays d'accueil par les exilés de langue allemande sous le national-socialisme »**. 3) L'exil des petites gens (à travers la presse, les mémoires, les autobiographies). Rencontre internationale organisée à l'Université de Picardie Jules Verne par Daniel Azuélos, professeur. Contact : azuelos.daniel@wanadoo.fr

21 – 22 novembre 2009 : « Jean-Marie Zembs sprachtheoretisches Werk : Dekonstruktion und Rekonstruktion » à l'Université de Tours, organisé par Thierry Gallèpe (Thierry.gallepe@univ-tours.fr) et Martine Dalmas (Martine.Dalmas@paris-sorbonne.fr) Voir appel à communications sur le site de l'AGES.

Publications des adhérents

Philippe ALEXANDRE éd. (2008) : *Culture et humanité,* Hommage offert à Elisabeth Genton, Presses Universitaires de Nancy, 355p., 30€.

Daniel BAUDOT, **Maurice KAUFFER** (2008) : *Wort und Text ; Lexikologische und textsyntaktische Studien im Deutschen und Französischen.* Festschrift für René Métrich, Stauffenburg Verlag, Eurogermanistik 25, 354p.

Elisabeth DECULTOT, Michel ESPAGNE et Jacques LE RIDER éds. (2007) : Dictionnaire du monde germanique, Bayard, 1312 p., 149€.

Cf. http://www.editionsbayard.com/pages/fiche.php?isbn=2227476524&rub=Histoire
ainsi que http://www.editions-bayard.com/ressources/2227476524.pdf

Comptes rendus critiques notamment dans *Le Monde des Livres* du 28 septembre 2007 et dans la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* du 22 octobre 2007, p. 41

Patrick FARGES (2008) : *Le trait d'union ou l'intégration sans l'oubli, Itinéraires d'exilés germanophones au Canada après 1933.* Editions de la MSH, Dialogiques, collection du CIERA, 470 p., 26€.

Martin HECKMANNS (2008) *: Wörter und Körper / Accords perdus*, trad. Catherine Mazellier, préface Hilda Inderwildi, Toulouse : PUM / Théâtre de la Digue, collection Nouvelles Scènes – Allemand.

Hilda INDERWILDI et Catherine MAZELLIER éds. (2008) : *Écritures en décalage. Le théâtre contemporain de langue allemande*, Paris : L'Harmattan (coll. De l'allemand), 272 p.

Françoise LARTILLOT, Axel GELLHAUS éds. (2008) : *Textvarianz in den verschiedenen Disziplinen der europäischen Germanistik,* Akten des 38. Kongresses des französischen Hochschulgermanistikverbandes (A.G.E.S.), Peter Lang, 548 S., 69€.

Françoise LARTILLOT, Reiner MARCOWITZ éds. (2008) : *Révolution française et monde germanique,* collection « De l'Allemand », ISBN : 978-2-296-05177-5, 220 p., 21 €

Pascale RABAULT-FEUERHAHN, *L'Archive des origines. Sanskrit, philologie, anthropologie dans l'Allemagne du XIXe siècle* (Prix Pierre Grappin 2006), Paris, Cerf, 2008, 500 p., 35€

Françoise RETIF, Johann SONNLEITNER éds. (2008) : *Elfriede Jelinek, Sprache, Geschlecht und Herrschaft.* Königshausen & Neumann.

Jean SCHILLINGER, Philippe ALEXANDRE éds. (2008) : Images phobiques et réflexions sur l'altérité dans la culture européenne, Peter Lang, 372 p., 62€.

Traductions

Gregor von Rezzori, *Murmures d'un vieillard*. Traduction et préface de Jacques Lajarrige, Paris, Editions du Rocher, 2008.

Revue en ligne

Revue « Textes & Contextes »

Emanation de l'équipe d'accueil interlangues « Texte Image Langage » (EA 4182) de l'Université de Bourgogne, cette nouvelle revue électronique internationale à comité de lecture est accessible et téléchargeable à l'adresse : http://constel07.u-bourgogne/fr/TIL.

Elle accueille les contributions originales de chercheurs français et étrangers spécialisés dans le domaine des langues étrangères, dans ces disciplines traditionnelles que sont la littérature, la linguistique, la civilisation et l'histoire des idées, sans exclure les productions interdisciplinaires, situées à la croisée des différents champs de recherche.

Reprenant les axes principaux du centre de recherche auquel est adossée la revue, *Textes & Contextes* se consacre aux civilisations étrangères, prenant pour objet d'étude des problématiques telles que la représentation des identités nationale et régionale dans différents types de discours (publics, politiques, philosophiques, historiques, littéraires, cinématographiques, etc.) ou encore l'expression linguistique de ces identités. Une place privilégiée sera accordée aux études comparatives, notamment sur des thématiques telles que la filiation, les genres (au double sens de *gender* en anglais et de 'genres textuels'), ou la représentation de l'intime.

Toutes les approches théoriques et méthodologiques sont acceptées et les contributions peuvent être rédigées soit en français soit dans l'une des langues étrangères représentées au sein du centre de recherche (allemand, anglais, espagnol, italien, polonais, russe).

- mise en ligne du premier numéro de la revue Textes & Contextes sur le thème "Identités nationales, identités régionales", sous la direction d'Agnès Alexandre-Collier et Paloma Bravo:
http://constel07.u-bourgogne.fr/TIL/

- le numéro 2008/2 de *Textes & Contextes* sera mis en ligne le 15 octobre 2008.

Annuaire (ajouts)

1. Nouvelles adhésions ou réadhésions

Annette RUNTE
Université de Siegen
Professeur des Universités
52, rue Beauvoisine
76000 ROUEN
02 35 98 54 21
a.runte@wanadoo.fr, a.runte@hamburg.de

Pierre-André BOIS
Professeur émérite, Université de Reims
47 rue de Venise
51100 REIMS
tél. 0326 050723

Michel LEFEVRE
Adresse privée : 38, impasse Cassou 64270 Puyoô,
Téléphone privé : 05 59 65 22 99
e-mail : michel.lefevre@paris-sorbonne.fr
et : m.j.lefevre@orange.fr

Viviane ROZEN-PREST
15 rue Chaptal
75009 Paris

2. Rectifications

- p. XV : Paris 12 : La directrice du département est : Madame Sylvie Toscer-Angot

- p. 7 : Le numéro de téléphone de Monsieur Jean Marc Bobillon est le : 04 93 79 96 40

- p. 25 : L'adresse de Madame Anne Feuchter-Feler est : 37, rue du Lavoir, 57 000 Metz

- p. 60 : L'adresse mail de Monsieur Marko Pajevic est : m.pajevic@qub.ac.uk

- p. 76 : L'adresse mail de Fabien Sgard est : fsgard@aliceadsl.fr

- p. 85 : Madame Eva Werth occupe à Paris 8 les fonctions d'ATER

- p.87 : L'adresse de Monsieur Werner Woegerbauer est : 4 rue Anizon, 44000 Nantes

Divers

- Anne-Marie GRESSER (professeur à l'université de Caen) souhaiterait diffuser l'information suivante:
  L'équipe ERLIS (équipe de recherche sur les littératures, les imaginaires et les sociétés), dirigée par Anne-Marie Gresser et domiciliée au Département d'Etudes germaniques de l'Université de Caen a obtenu sa reconnaissance en tant qu'équipe d'accueil pour le prochain quadriennal.

- La Mission Historique Française en Allemagne peut organiser (ou **accompagner financièrement** l'organisation) des **rencontres scientifiques**, à la double condition que la dimension historique y soit représentée (et cela sur le long terme, autrement dit pas seulement sur la période postérieure à la Seconde Guerre mondiale) et que cette rencontre présente un aspect franco-allemand soit par ses intervenants, soit par les thématiques qu'elle envisage. Elle peut également (co)financer des **publications**, à condition que les mêmes conditions soient remplies. Elle peut enfin verser des **bourses** destinées à financer des **séjours de courte ou de moyenne durée** (entre 3 jours et 6 semaines), cela pour des étudiants à partir du M ou pour des chercheurs confirmés.

  Des informations plus précises à propos de toutes ces offres sont disponibles sur le site de la Mission Historique Française en Allemagne : http://www.mhfa.mpg.de.

Appel à contributions

Figures de l'absence : approches littéraires et linguistiques

Colloque organisé par Anke Grutschus et Peter Krilles (Université de Paris 3)
Date : 20 et 21 mars 2009
Lieu : Maison Heinrich Heine, Paris

Ce colloque de jeunes chercheurs, international et pluridisciplinaire, vise à réunir des approches du phénomène de l'absence du côté des sciences du langage ainsi que du côté des sciences littéraires.

Approches littéraires et philosophiques

De la critique du langage la plus ancienne aux *idées esthétiques* de Kant, de certains textes canoniques de la littérature moderne (Mallarmé, Rilke) à bien des approches théoriques du 20ème siècle, le langage poétique et l'expérience esthétique ont souvent été étroitement liés à des figures d'absence comme le silence, le blanc ou l'ineffable. Les questions des limites du langage et de la représentation marquent ainsi la pensée occidentale, que ce soit en philosophie, en esthétique ou en poétique. Quant aux œuvres littéraires, la critique atteste notamment aux textes modernes à partir de la deuxième moitié du 19ème siècle un statut privilégié concernant les liens entre la parole littéraire et les diverses figures d'absence.

Face à cette question de l'absence, les approches traditionnelles, qui comprennent l'absence à la fois comme motif et condition de l'écriture, ont tendance à accentuer la problématique de la représentation et les interconnexions entre l'absence et l'ineffable. Ce colloque se propose de s'interroger, d'un point de vue systématique et historique, sur les figures d'absence comme espaces vides matériellement palpables dans les textes, sur les modalités de l'absence dans la littérature en tant que *médium* et, enfin, sur les conséquences qu'ont ces effets de discontinuité pour la communication littéraire. En découlent trois champs d'interrogation principaux : la matérialité, la médialité et les tentatives de contournement de l'absence.

Des propositions de contribution pourraient porter sur les sujets suivants (liste non exhaustive) :

- la matérialité de l'absence dans la littérature (moderne) : figures, effets, manifestations formelles (typographie, blancs, ponctuation, mise en page ; figures sémantiques, syntaxiques, rhétoriques)
- la dynamique entre présence et absence et la question du *médium* ; la littérature et les systèmes sémiotiques des autres formes artistiques
- les tentatives de contournement du vide dans les textes et dans la réflexion sur la littérature (ouverture du texte à d'autres médias, transgression performative du texte)
- l'absence dans la théorie de la littérature (virtualité, théorie de la trace, de l'altérité, le rôle du silence et du vide dans la communication littéraire)
- l'absence comme phénomène spécifiquement moderne ?
  un retour de l'ineffable à l'époque postmoderne ? (théorie et pratique esthétique)
- approches philosophiques et esthétiques : absence et langage, absence et connaissance/savoir, statut du néant ; catégories esthétiques comme le sublime ou l'ineffable

Approches linguistiques

L'étude des phénomènes d'absence dans le discours a une longue tradition, à commencer par le domaine de la rhétorique: Depuis l'Antiquité, l'omission de certaines parties du discours a été qualifiée, selon la nature de l'élément omis, entre autres d'*ellipse* ou d'*aposiopèse*. Le phénomène de l'absence est alors défini de manière négative – en témoigne, entre autres, le terme latin *defectus*, utilisé pour décrire l'ellipse.

Bien plus tard, vers le milieu du 20ème siècle, le terme d'absence apparaît de nouveau, cette fois-ci sous la forme de son étymon latin, *absentia*. Employé dans le domaine de la sémiotique, il ne décrit plus quelque chose qui manque, mais doit plutôt être interprété comme une sorte de « présence virtuelle ». On décrit alors les relations paradigmatiques comme des relations *in absentia* quand bien même les relations syntagmatiques sont perçues comme des relations *in praesentia*.

A ces deux visions de l'absence s'ajoute un phénomène spécifique qui peut être le résultat d'une absence de discours tout court, à savoir le silence. Longtemps ignoré ou décrit comme phénomène qui a vocation à fixer les limites en amont et en aval du langage parlé, apparemment sans capacité de référence ni dénotation, le silence s'est fait une place sur le devant de la scène linguistique, tout au moins depuis la publication de l'ouvrage de Tannen/Saville-Troike en 1985. Psycho- et pragmalinguistes semblent d'accord pour dire que le silence fait partie intégrante de la communication et qu'il sert non seulement à structurer le discours,

mais peut aussi avoir un contenu propositionnel. Certains silences pourraient même s'apparenter à des actes de langage dans le sens de Searle.

Finalement, il existe également un lien entre le phénomène de l'absence et la notion d'ineffable : Le caractère ineffable de certains référents peut être invoqué comme étant à l'origine de l'absence de termes pour les décrire – ne citons à titre d'exemple que la musique, traditionnellement considérée comme ineffable.

Les contributions à caractère linguistique peuvent volontiers rendre compte des facettes multiples du phénomène de l'absence mentionnées ci-dessus. Voici, à titre indicatif, quelques propositions :

- analyse d'ellipses, de suspensions dans le discours écrit ainsi que de leur réalisation typographique
- analyse des diverses formes de silence (y compris les pauses) dans le langage parlé
- analyse du phénomène de l'absence dans une perspective sémiotique
- description de domaines « ineffables » ainsi que des procédés langagiers pour pallier à l'absence de termes pour les décrire

Nous invitons toute personne intéressée à soumettre une proposition pour une présentation de 20 minutes. Ces résumés, rédigés en français ou en allemand, ne doivent pas dépasser deux pages. La publication ultérieure des contributions est envisagée.

Veuillez envoyer votre proposition avant le 30 septembre 2008 à l'adresse électronique suivante :
absences@ymail.com

Ce colloque est organisé avec le soutien de :

- *l'Université de la Sorbonne Nouvelle Paris 3 (Centre d'études et de recherches sur l'espace germanophone)*
- *la Maison Heinrich Heine*